

Super COPIL de restitution et clôture

Mission de revitalisation des
centres-bourgs du Horps et de
Chailland

11 juin 2020



SOMMAIRE

Plans d'actions du corps et de chailland : Approche croisée

ADAPTER LES FORMES D'HABITAT

ACCOMPAGNER LA RENOVATION DANS L'ANCIEN

VISIBILISER, PERENNISER, DYNAMISER LE COMMERCE

ANIMER LE CENTRE-BOURG

REQUALIFIER L'ESPACE PUBLIC

DIVERSIFIER L'OFFRE DE MOBILITE

RENFORCER LES SOLIDARITE TERRITORIALES EN TERMES DE SOINS

RETOURS METHODOLOGIQUES CRITIQUES



PLANS D'ACTION

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS DU HORPS

AXE 1 Adapter les formes d'habitat aux contraintes et opportunités locales

FICHE ACTION N°1a – POURSUIVRE LA RÉNOVATION DU BÂTI EXISTANT

FICHE ACTION N°1b – PRIVILÉGIER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG (COMPACITÉ)

AXE 2 Visibiliser, pérenniser et dynamiser les commerces et services

FICHE ACTION N°2a – REPENSER L'ARMATURE COMMERCIALE ET SERVICIELLE DU BOURG

FICHE ACTION N°2b – REPENSER L'OFFRE COMMERCIALE ACTUELLE DE LA BOULANGERIE ET DE L'ÉPICERIE

AXE 3 Animer le centre-bourg et stimuler le lien social

FICHE ACTION N° 3a – METTRE EN PLACE UN LIEU À USAGES MULTIPLES (« TIERS LIEU ») DANS LE CŒUR DE BOURG

AXE 4 Dynamiser l'espace public

FICHE ACTION N°4a – RÉAMÉNAGER LE CENTRE-BOURG

AXE 5 Diversifier l'offre de mobilité

FICHE ACTION N°5a – METTRE EN PLACE UN SERVICE CITOYEN DE COVOITURAGE (EN LIGNE ET PHYSIQUE)

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS DE CHAILLAND

| | | |
|--------------|---|---|
| AXE 1 | Adapter les formes d'habitat aux contraintes et opportunités locale | FICHE ACTION N°1a – Favoriser de nouvelles formes urbaines dans le tissu urbain existant en centre-bourg FICHE ACTION N°1b – Accompagner la rénovation dans l'ancien en centre-bourg 1b.1 Accompagner les particuliers dans la rénovation du bâti ancien 1b.2 Travailler à la mise en place d'une ORT |
| AXE 2 | Reconnecter les différentes parties du bourg | FICHE ACTION N°2a – Créer un cheminement entre le cœur de bourg et les lotissements du nord-ouest FICHE ACTION N°2b – Requalifier et réaménager la rd165 devant les écoles FICHE ACTION N°2c – Mettre en place un pedibus |
| AXE 3 | Animer le centre-bourg et stimuler le lien social | FICHE ACTION N°3a. Visibiliser, pérenniser et dynamiser les commerces 3a.1 Faire renaître la boulangerie 3a.2 Créer une halle de marché couverte FICHE ACTION N°3b. Mettre en place une stratégie de communication pour valoriser les activités commerciales et servicielles 3b.1 Mettre en place un « guide du nouvel habitant » 3b.2 Etablir une stratégie web FICHE ACTION N°3c. Redonner à l'ancien presbytère une vocation socio-culturelle plus large |
| AXE 4 | Renforcer les solidarités territoriales en termes d'accès aux soins | FICHE ACTION N°4a – Développer le partenariat avec le pôle santé d'Ernée-Gorron |



ADAPTER LES FORMES D'HABITAT AUX
CONTRAINTE ET OPPORTUNITES
LOCALES

LE HORPS : ADAPTER LES FORMES D'HABITAT AUX CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS LOCALES

Éléments introductifs :

- Fort taux de vacance dans les logements (9,8% en 2016), notamment en centre-bourg
- Groupe de 8 pavillons (construit dans les années 1990) presque complètement vide dans la dernière tranche du lotissement
- un certain nombre de terrains toujours disponibles à la vente

Les **résultats** attendus, relatifs à l'adaptation des formes d'habitat au Horps sont les suivants :

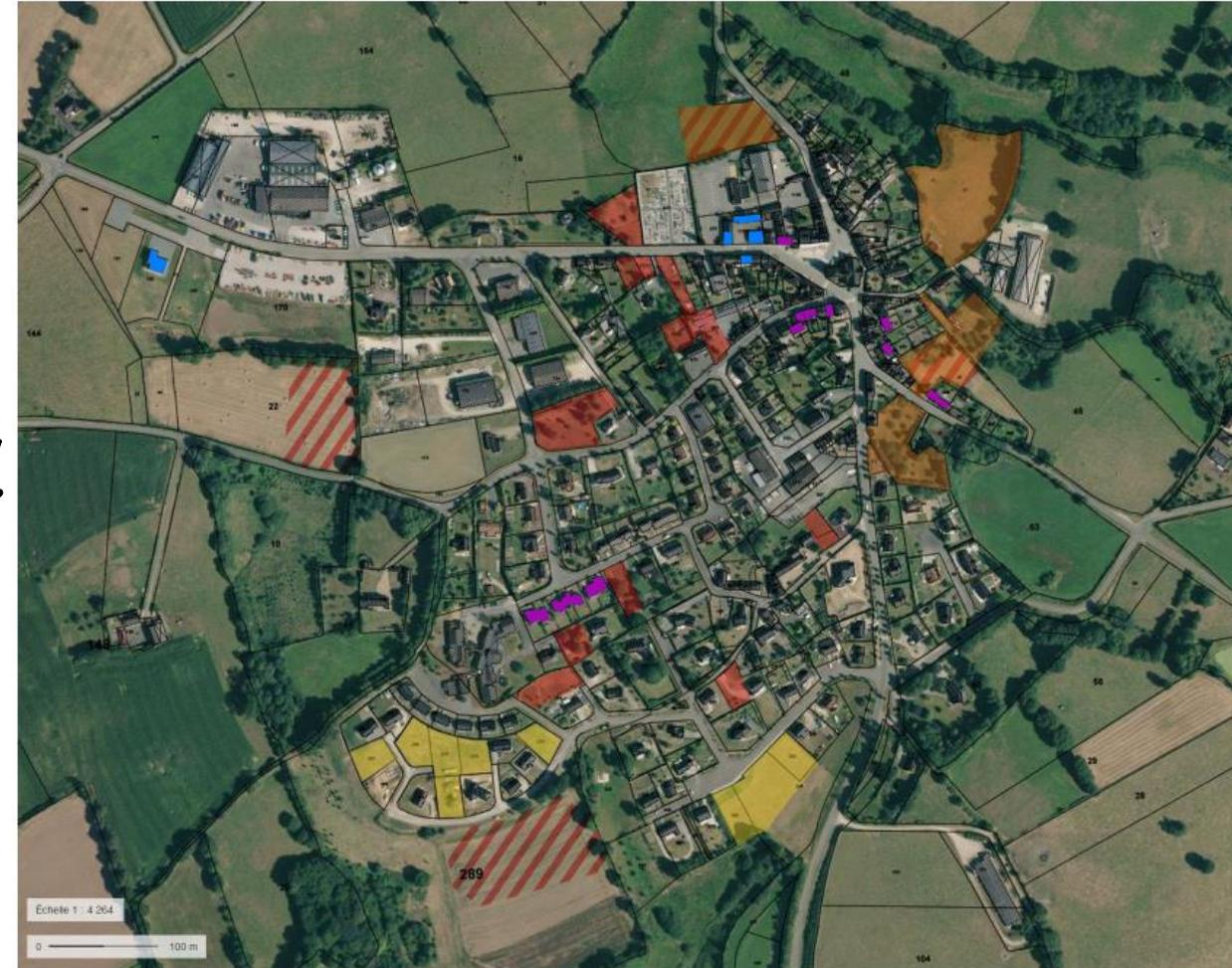
- Eviter l'étalement urbain
- Favoriser le ré-ancrage et le développement du bourg sur lui-même
- Saisir les opportunités foncières en cœur de bourg
- Proposer une offre d'habitat attractive pour de jeunes ménages en cœur de bourg



Deux préconisations générales :

1a. Poursuivre la rénovation du bâti existant

1b. Privilégier la construction de logements en centre-bourg (compacité)



Carte du bâti vacant et du potentiel foncier



CHAILLAND : ADAPTER LES FORMES D'HABITAT AUX CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS LOCALES

Éléments introductifs :

- Topographie de Chailland
- Manque de continuité urbaine entre les différentes zones du bourg
- Objectif « zéro artificialisation nette » ([plan biodiversité](#), été 2018)

1a. Favoriser de nouvelles formes urbaines dans le tissu urbain existant en centre-bourg

1b. Accompagner la rénovation dans l'ancien en centre-bourg

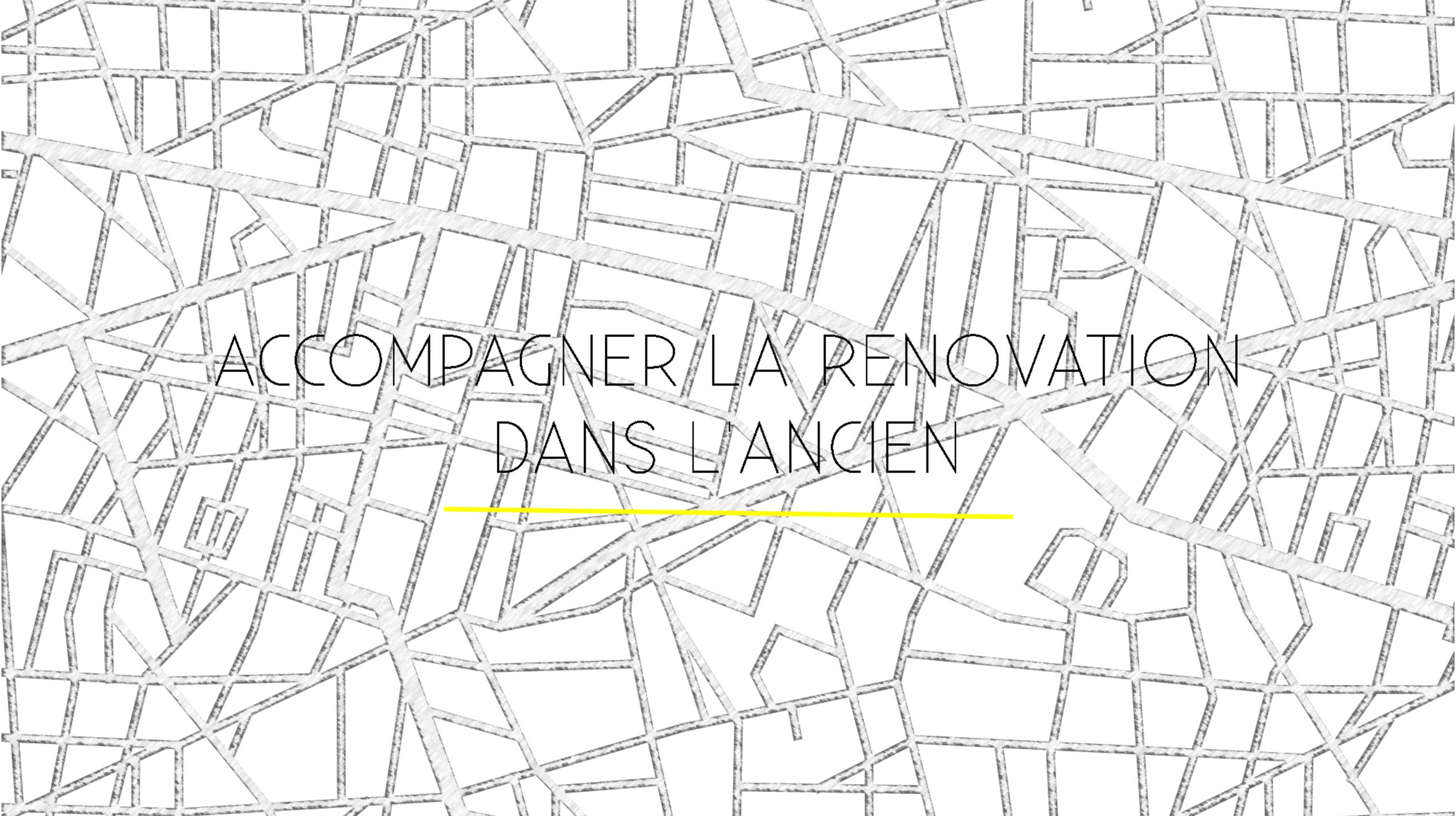
1b.1 Accompagner les particuliers dans la rénovation du bâti ancien

1b.2 Travailler à la mise en place d'une ORT

Les **résultats** attendus :

- Eviter l'étalement urbain
- Favoriser le ré-ancrage et le développement du bourg sur lui-même
- Saisir les opportunités foncières en cœur de bourg
- Proposer une offre d'habitat attractive pour de jeunes ménages en cœur de bourg
- Intégrer les nouveaux·elles arrivant·es





ACCOMPAGNER LA RENOVATION
DANS L'ANCIEN

LE HORPS

Poursuivre la rénovation du bâti existant

LE HORPS : POURSUIVRE LA RÉNOVATION DU BÂTI EXISTANT

1a

- Accompagnement à la rénovation pour les particuliers (aides disponibles, montage de dossiers...), notamment en termes de rénovation énergétique
- Chantiers participatifs de rénovation
- Achat et rénovation de logements vacants en centre-bourg par la commune => biens difficiles à valoriser pour les particuliers



| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|---|---|---|--------------------------------------|---|---|
| Mise en place d'un accompagnement aux particuliers, assuré par la mairie, pour l'aide à la rénovation (aides disponibles, montage de dossiers...) | • Commune | • EPCI • ANAH • ADIL | Court terme | • Temps de travail d'un·e agent·e communal·e | 2 |
| Chantiers participatifs de rénovation [Voir fiche inspiration Joinville, ci-après] | • Commune | • Elu·es • Habitant·es | Moyen terme | | 3 |
| Achat et rénovation de logements en centre-bourg par la commune | • Commune | • Elu·es communaux et intercommunaux • Bailleurs • EPFL Mayenne | Long terme | • Coût d'investissement à l'achat et la rénovation, partiellement compensé par les revenus de la location | 3 |

CHAILLAND

Accompagner la rénovation dans l'ancien en centre-bourg

CHAILLAND : ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DANS L'ANCIEN EN CENTRE-BOURG

- Taux de vacance croissant :



| | |
|------|-----------------|
| 2011 | 10,7% (67 lgts) |
| 2016 | 13,1% (85 lgts) |

+ vacance de fait
(non comptabilisée)

- **Contraintes dans la rénovation du bâti** : PLUi (prendra en compte à terme inventaire et réglementation des SPR (Site Patrimoniaux Remarquable, anciennement ZPPAUP)) ; réglementation ABF ; Charte de qualité Petites Cités de Caractère®

Cette action se divise en deux sous-actions distinctes :

1b.1 Accompagner les particuliers dans la rénovation du bâti ancien

1b.2 Travailler à la mise en place d'une ORT

Les résultats attendus :

- Eviter l'étalement urbain
- Favoriser le ré-ancrage du bourg et son développement sur lui-même
- Proposer une offre d'habitat attractive pour de jeunes ménages en cœur de bourg



1b.1 Accompagner les particuliers dans la rénovation du bâti ancien

Les actions préconisées :

- Production d'un document d'articulations entre les différentes contraintes architecturales et urbanistiques et les aides à la rénovation
- Accompagnement spécifique pour les particuliers dans leurs projets de rénovation (permanences)
- Travail à la mise en place d'une filière de réemploi de matériaux patrimoniaux [se rapprocher de « Collectif R » à Mayenne, et autres porteurs de projet sur le sujet]
- Rachat et rénovation de logements anciens en centre-bourg par la commune
- Financement communal du surcoût de rénovation en zone ABF (ex : 25% du financement pris en charge par la commune)
- Chantiers participatifs de rénovation dans une PCC
- Pédagogie et sensibilisation concernant l'architecture patrimoniale (en particulier les contraintes ABF) : participation à l'attractivité du territoire, etc. [Voir par exemple l'action de « Payaso Loco » à Pré-en-Pail]

Des chantiers participatifs de rénovation

Patrimoine

Initiatives

Descriptif du concept

- ⇒Projet de revitalisation de la Petite Cité de Caractère de Joinville
- ⇒Accompagnement des particuliers à la rénovation de leur patrimoine par des chantiers participatifs

Exemple 1 : projet d'embellissement rue des Royaux (cf. ci-contre)
financé à part égale par la Ville et le propriétaire.
Main d'œuvre bénévole et facturation par l'entreprise de l'échafaudage et des matériaux uniquement .

Exemple 2 : Nombreux projets de « peinture » engagés.
Pôle de Réussite Educative de la Ville
Remise en peinture des menuiseries par des élèves (cf. ci-contre).

Commune

Joinville (52)

Population communale

3 407 habitant.es

Année de création

2014 – aujourd'hui

Budget

-



15 rue des Royaux avant et après travaux : mise en valeur d'un pan bois via un chantier de bénévoles © Joinville



Remise en peinture (à base de farine et de terres colorantes) des menuiseries avec des ateliers participatifs © Joinville



1b.1 Accompagner les particuliers dans la rénovation du bâti ancien

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité de mise en œuvre (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|--|--|---|---|---|
| Production d'un document d'articulation des réglementations à destination des particuliers | <ul style="list-style-type: none"> Commune | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es et agent·es (communaux et intercommunaux) Référent·e PCC Organismes de financement de la rénovation (ADIL...) | Court terme | Temps de travail agent·es communaux et intercommunaux | 1 |
| Permanences dédiées à la rénovation (ABF, PCC, élu.es) | <ul style="list-style-type: none"> Commune | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es communaux Référent·e PCC Référent·e ABF Associations de défense du patrimoine | Moyen terme | | 2 |
| Achat et rénovation de logements en centre-bourg par la commune | <ul style="list-style-type: none"> Commune | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es communaux et intercommunaux EPFL Mayenne | Long terme | Coût d'investissement à l'achat et la rénovation, compensé par les revenus de la location | 3 |
| Chantiers participatifs de rénovation | <ul style="list-style-type: none"> Commune et/ou association patrimoniale | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es Habitant·es | Moyen terme | | 3 |

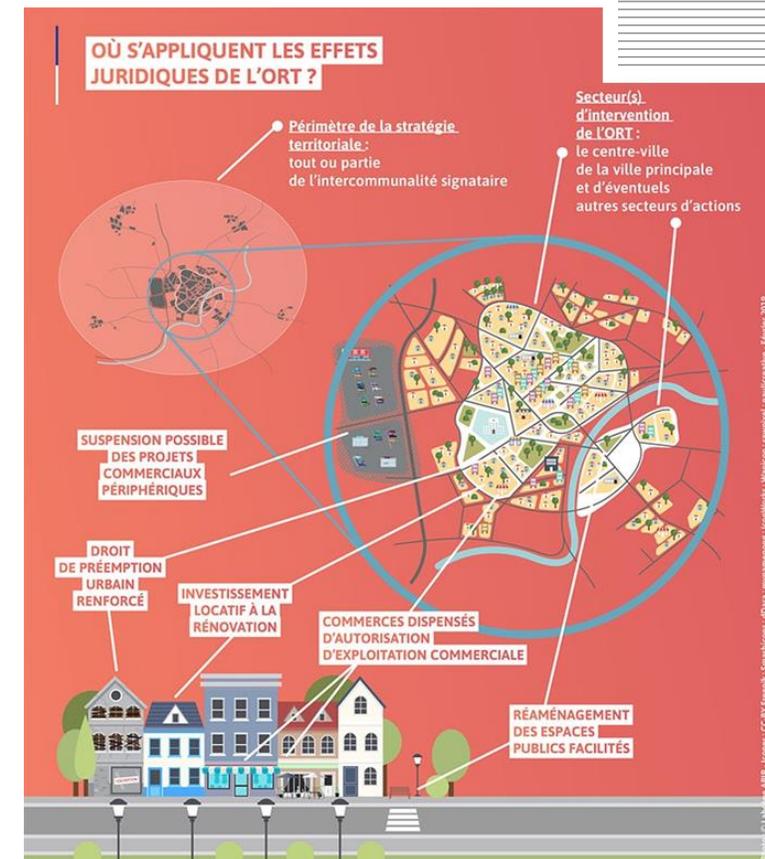
1b.2 Travailler à la mise en place d'une ORT

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) – focus :

- Dispositif partenarial instauré par l'article 157 de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
- Convention « entre l'intercommunalité, sa ville principale, d'autres communes-membres volontaires, l'Etat et ses établissements publics [a minima, mais également tout autre acteur susceptible de prendre part à l'opération] ».

Les avantages de l'ORT :

Renforcer l'attractivité commerciale
 Assurer une meilleure maîtrise foncière
 Favoriser les projets innovants sur les territoires
 Favoriser la **réhabilitation de l'habitat en centralité**, via un accès aux aides de l'Anah ou la possibilité de bénéficier d'abattements fiscaux (*Dispositif de Normandie*)



La procédure :

Projet de revitalisation
(plan d'actions)



Modalités de conventionnement
(temporalité, phasage, financement, ...)
Appui des services de l'Etat



Délibération du
conseil municipal



Signature de la
convention d'ORT
(avenant à la convention
initiale)

1b.2 Travailler à la mise en place d'une ORT

| Acteur | Dispositif | Nature de l'aide | Public bénéficiaire | Cadre, zonage | Montants | Conditions |
|--------|------------|------------------|---------------------|---------------|----------|------------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |





1b.2 Travailler à la mise en place d'une ORT

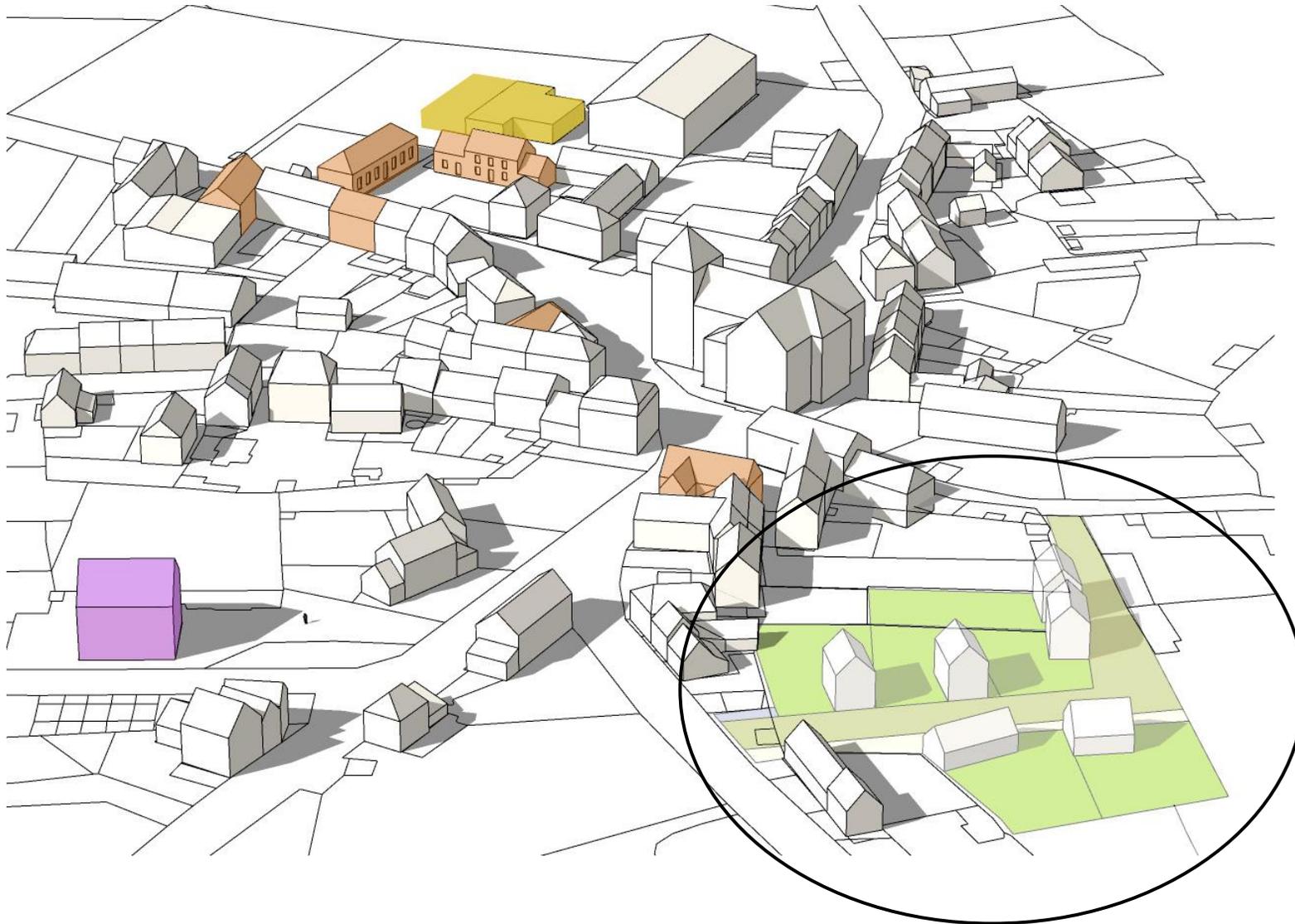
| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité de mise en œuvre (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|---|--|---|---|---|
| Prise de contact avec les services de l'Etat pour affiner les modalités de dépôt du dossier à partir du projet de revitalisation de la commune (plan d'action) | <ul style="list-style-type: none"> Commune | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es et agent·es (communaux et intercommunaux) | Court terme | <ul style="list-style-type: none"> Temps de travail agent·es communaux | 1 |
| Définition des modalités de conventionnement (temporalité, phasage, financement...) | <ul style="list-style-type: none"> EPCI | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es et agent·es (communaux et intercommunaux) Services de l'Etat | Moyen terme | <ul style="list-style-type: none"> Temps de travail agent·es communaux et intercommunaux | 2 |
| Délibérations | <ul style="list-style-type: none"> Commune EPCI | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es communaux et intercommunaux | Moyen terme | – | 1 |
| Signature de la convention d'ORT par la commune (avenant à la convention initiale) | <ul style="list-style-type: none"> Co-signataires | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es | Moyen terme | – | 2 |



FAVORISER DE NOUVELLES FORMES
URBAINES DANS LE TISSU
URBAIN EXISTANT

LE HORPS

Favoriser de nouvelles formes urbaines dans le tissu urbain existant

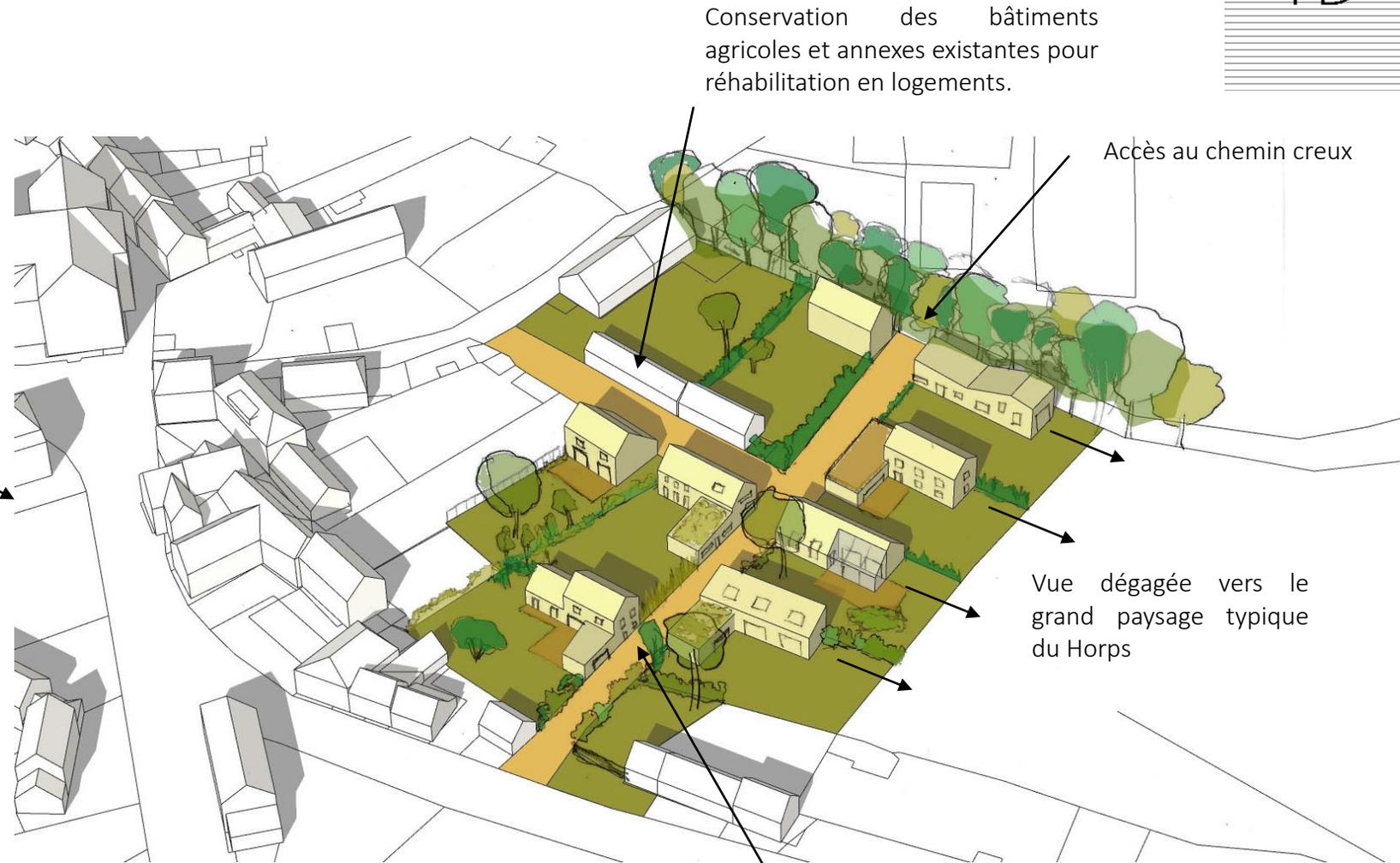


Une proposition d'extension urbaine sur une zone au sud-est du centre-bourg,

- ⇒ qualités paysagères et topographiques
- ⇒ proximité avec le cœur de bourg et ses commerces.

LE HORPS : PRIVILÉGIER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG (COMPACTITÉ)

1b





LE HORPS : PRIVILÉGIER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG (COMPACITÉ)

1b

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|---|---|---|--------------------------------------|---|---|
| Acquisition des parcelles ZI 45 et 46 | • Elu·es | • EPFL Mayenne | Moyen terme | Coût réduit, mais dépendant des négociations avec les propriétaires et l'EPFL | 2 |
| Echange d'une partie du terrain avec la parcelle C1144 pour création passage | • Elu·es | • Propriétaires concerné·es | Moyen terme | | 3 |
| Elaboration du plan parcellaire avec charte paysagère et architecturale (règlement d'implantation, complémentaire au PLU) | • Elu·es | • Bureau d'étude maîtrise d'œuvre | Moyen terme | 7 000€ | 1 |

N.B : projet d'habitat intergénérationnel (parcelle identifiée au PLUI).



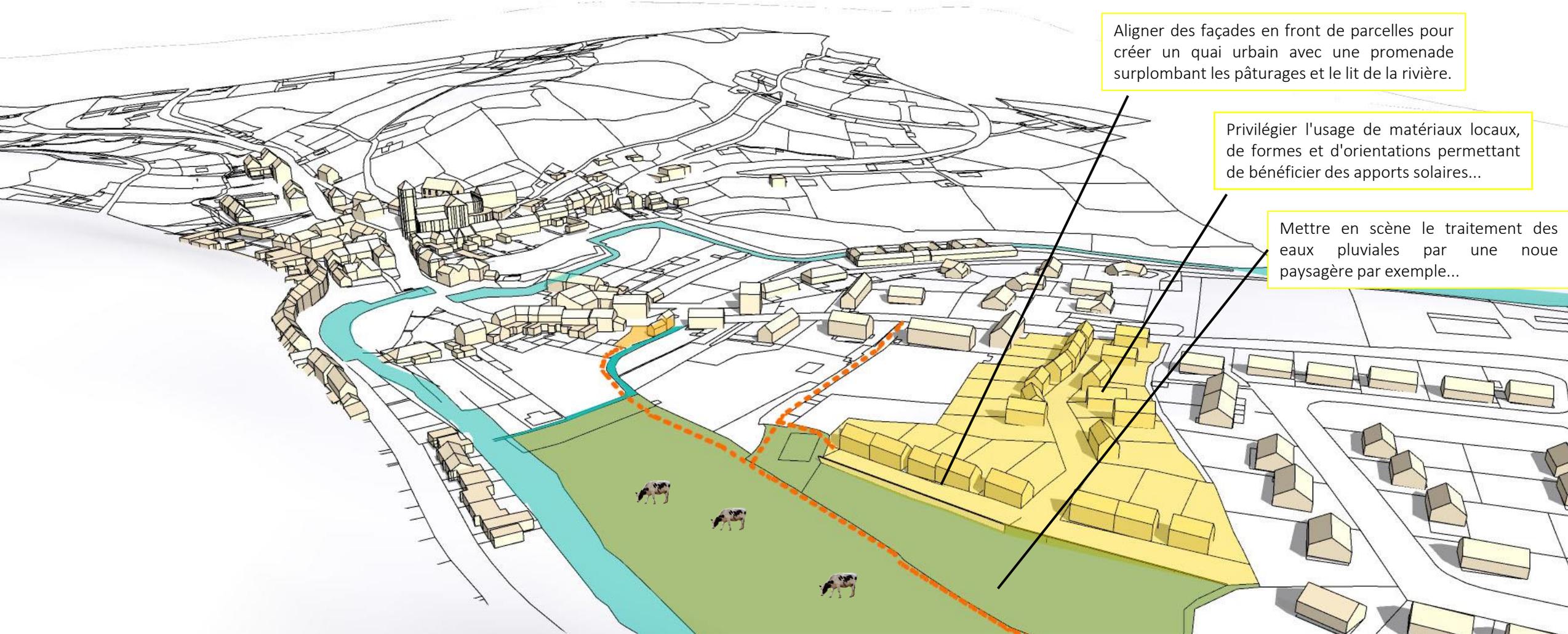
CHAILLAND

Favoriser de nouvelles formes urbaines dans le tissu urbain existant

CHAILLAND : FAVORISER DE NOUVELLES FORMES URBAINES DANS LE TISSU URBAIN EXISTANT EN CENTRE-BOURG

1a

1/ LE TERRAIN RUE ST GERMAIN



Aligner des façades en front de parcelles pour créer un quai urbain avec une promenade surplombant les pâturages et le lit de la rivière.

Privilégier l'usage de matériaux locaux, de formes et d'orientations permettant de bénéficier des apports solaires...

Mettre en scène le traitement des eaux pluviales par une noue paysagère par exemple...

CHAILLAND : FAVORISER DE NOUVELLES FORMES URBAINES DANS LE TISSU URBAIN EXISTANT EN CENTRE-BOURG

1a

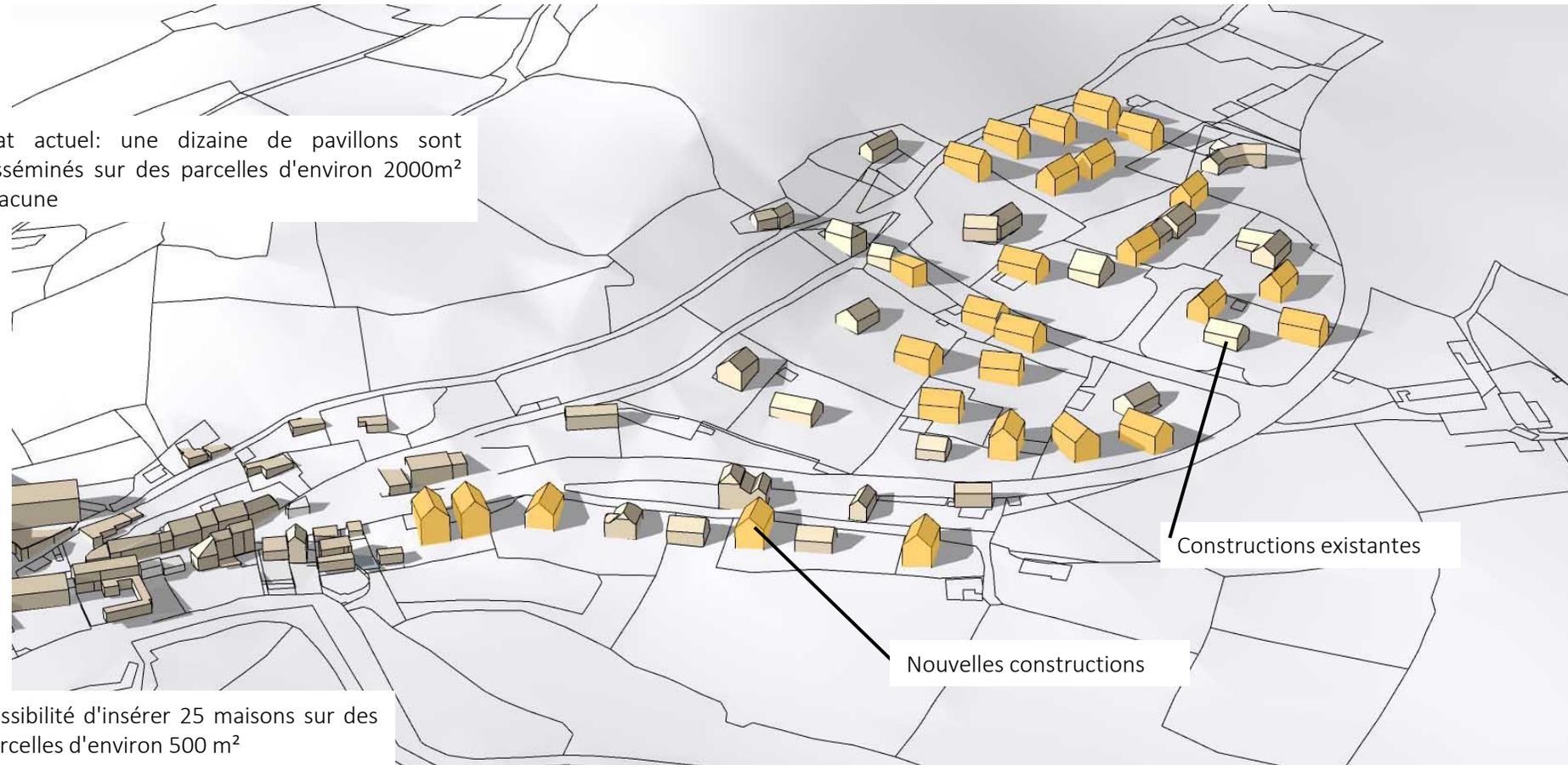
2/ LE QUARTIER DES MAISONS NEUVES RENOUVELÉ AVEC LA DÉMARCHE BIMBY (*Build In My BackYard*) :



Etat actuel: une dizaine de pavillons sont disséminés sur des parcelles d'environ 2000m² chacune



Possibilité d'insérer 25 maisons sur des parcelles d'environ 500 m²





CHAILLAND : FAVORISER DE NOUVELLES FORMES URBAINES DANS LE TISSU URBAIN EXISTANT EN CENTRE-BOURG

1a

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|---|---|---|---|--|---|
| Répertorier les parcelles propices à la division, dans le cadre d'un projet global du quartier. Préciser le plan de principe réalisé dans le cadre de cette étude | • Commune | • Bureau d'étude • Services techniques | Court terme | 10.000€ | 2 |
| Etablir un plan d'aménagement du quartier avec une étude de capacité des réseaux existants | • Commune | • Bureau d'étude • Services techniques | Court terme | | 2 |
| Communiquer sur cette démarche BIMBY (Build In My BackYard – Construit dans mon jardin) auprès des habitant·es | • Commune | • Elu·es • Services techniques • [Bureau d'études] | Moyen terme | Temps de présentation Coût d'impression de documents pédagogiques | 1 |
| Contacteur les propriétaires concerné·es par de potentielles divisions foncières pour leur proposer l'achat d'une partie de leur terrain | • Commune | • Elu·es • Services techniques | Court terme | Temps de travail élu·es | 2 |
| Préempter toute nouvelle propriété mise en vente, la diviser puis revendre la maison existante | • Commune | • Elu·es et Services techniques • EPF (Etablissement Public Foncier) | De court à long terme (le 1 chemin du Closeau est à vendre) | Coût d'investissement équilibré par les reventes | 4 |
| Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication pour valoriser la création de ce nouveau quartier et attirer des personnes de l'extérieur | • Commune | • Elu·es • Services techniques | Long terme | Temps de travail agent·e communal·e Coût d'impression de documents pédagogiques | 1 |

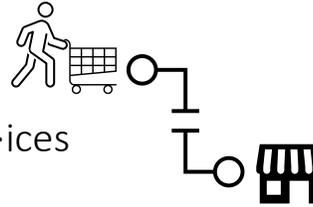


VISIBILISER, PERENNISER ET
DYNAMISER LES COMMERCE
ET SERVICES

LE HORPS : VISIBILISER, PÉRENNISER ET DYNAMISER LES COMMERCE ET SERVICES

Éléments introductifs :

- Appareil diversifié mais relativement dispersé
- Configuration de l'offre peu lisible et efficace
- Inadéquation entre pratiques des consommateur·ices et une partie de l'offre



=> baisse de rentabilité et fragilité boulangerie et épicerie.

Les enjeux :

- Viabiliser les activités économiques fragiles et imaginer d'autres modèles commerciaux
- Renforcer l'effet vitrine et l'image du bourg



 Sensibiliser les acteurs au fonctionnement du commerce local et à ses enjeux

Deux préconisations complémentaires :

2a. Repenser la localisation des commerces et services, dans une logique de polarité, pour créer plus de visibilité et plus de flux.

2b. Repenser l'offre commerciale actuelle autour de la boulangerie et de l'épicerie, afin qu'elle soit plus adaptée au contexte et plus viable



CHAILLAND : VISIBILISER, PÉRENNISER ET DYNAMISER LES COMMERCE ET SERVICES

Éléments introductifs :

• **Centre-bourg rural =**

- Lieu de vie, d'échanges et de rencontres.
- Espace habité
- Fonctions : administratives, économiques, servicielles, résidentielles et culturelles.



MAIS

Glissement : cœur de bourg -> extérieurs

=> Perte d'intensité.

Leviers d'action :

3a. Visibiliser, pérenniser et dynamiser les commerces

3b. Mettre en place une stratégie de communication pour valoriser les activités commerciales et servicielles

3c. Redonner à l'ancien presbytère une vocation socio-culturelle plus large



Un dimanche avec Brassens (Source : Leglob-journal)



Marché de Chailland (Source : Mayenne Tourisme)



REPENSER L'ARMATURE
COMMERCIALE ET SERVICIELLE
DU BOURG

LE HORPS

Repenser l'armature commerciale et servicielle du bourg

LE HORPS : REPENSER L'ARMATURE COMMERCIALE ET SERVICIELLE DU BOURG

2a

Les **résultats** attendus :

- Meilleure visibilité des commerces et services installés en cœur de bourg
- Densification des flux commerciaux
- Plus de sécurité pour les enfants allant de l'école à la bibliothèque



• Parcours du/de la visiteur-se :

- ①
- ②
- ③ + le salon de coiffure puis la vinaigrierie.

Nouvel équipement

Espace à usages multiples

Mairie

Salon de coiffure

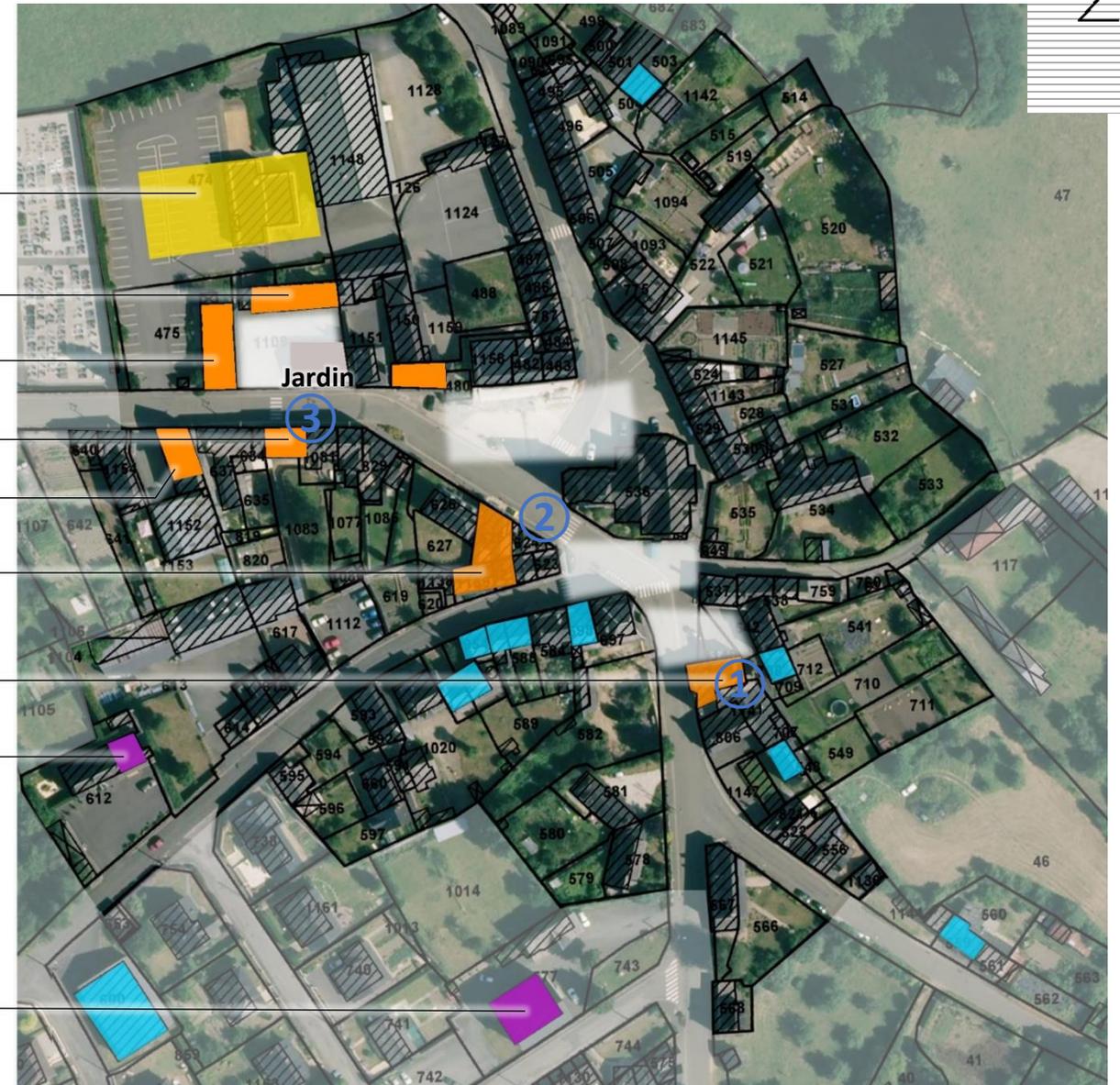
Vinaigrierie

Bar / restaurant

Boulangerie épicerie

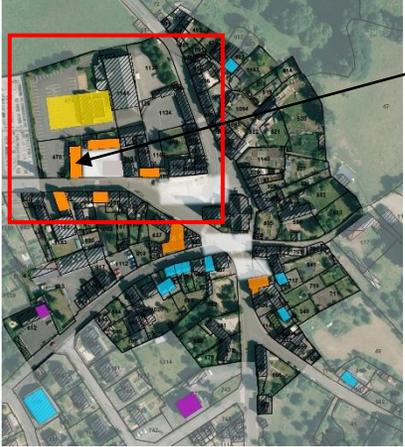
Habitat locatif

Habitat à vendre

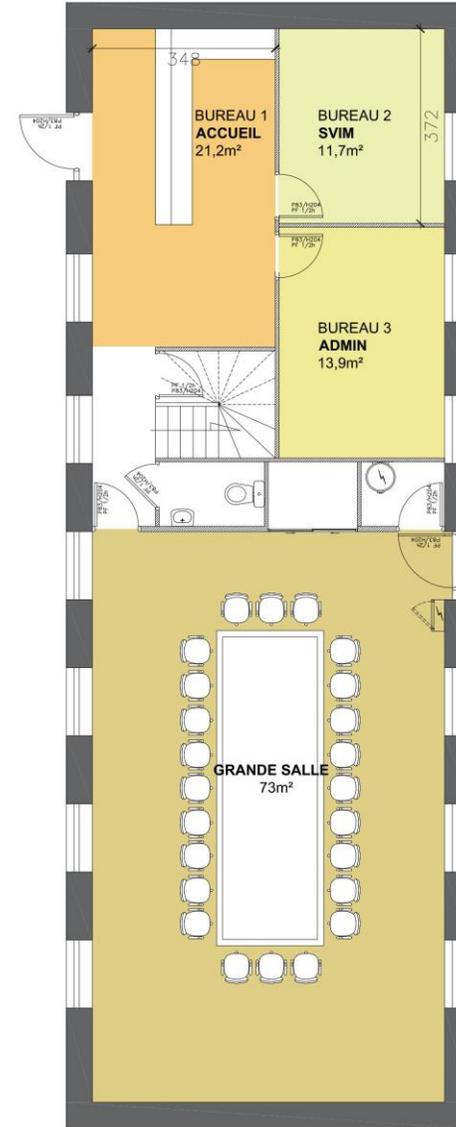
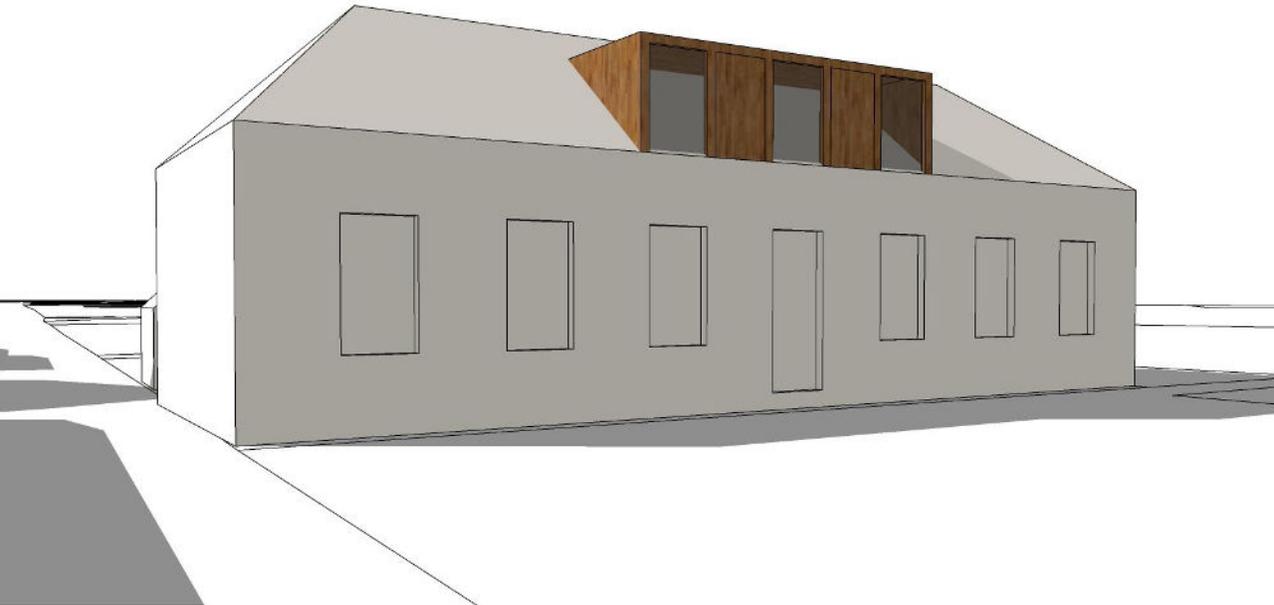


LE HORPS : REPENSER L'ARMATURE COMMERCIALE ET SERVICIELLE DU BOURG

2a



1/ Le pôle administratif



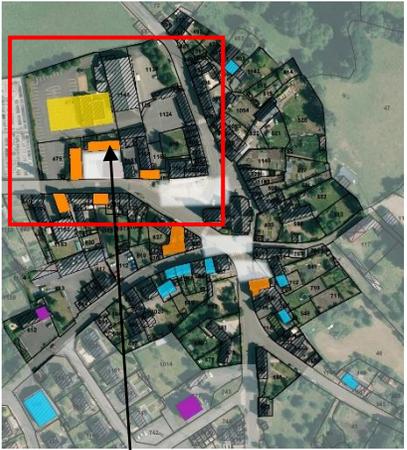
RDC



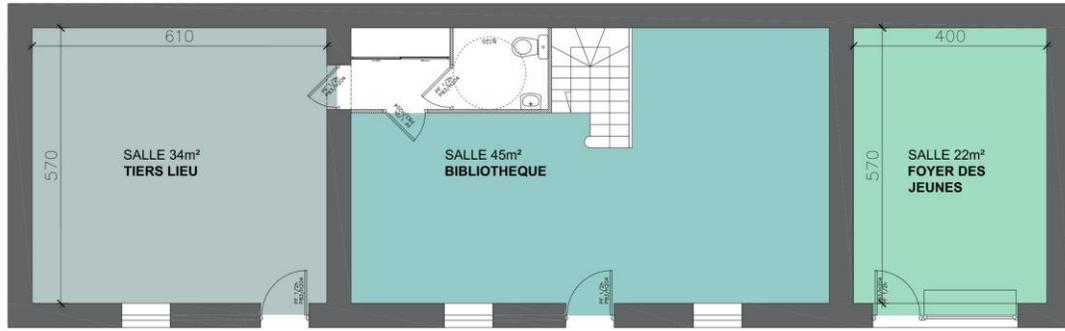
R+1

LE HORPS : REPENSER L'ARMATURE COMMERCIALE ET SERVICIELLE DU BOURG

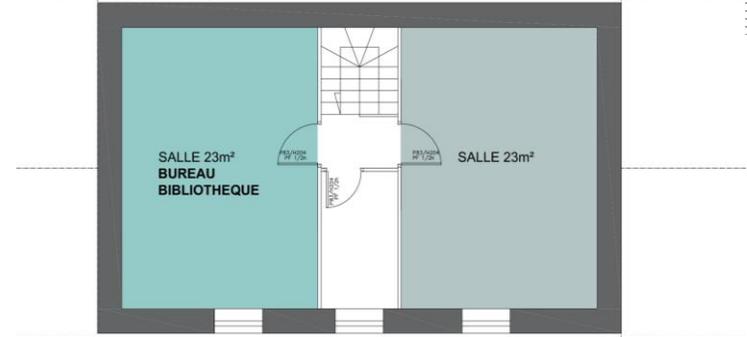
2a



RDC

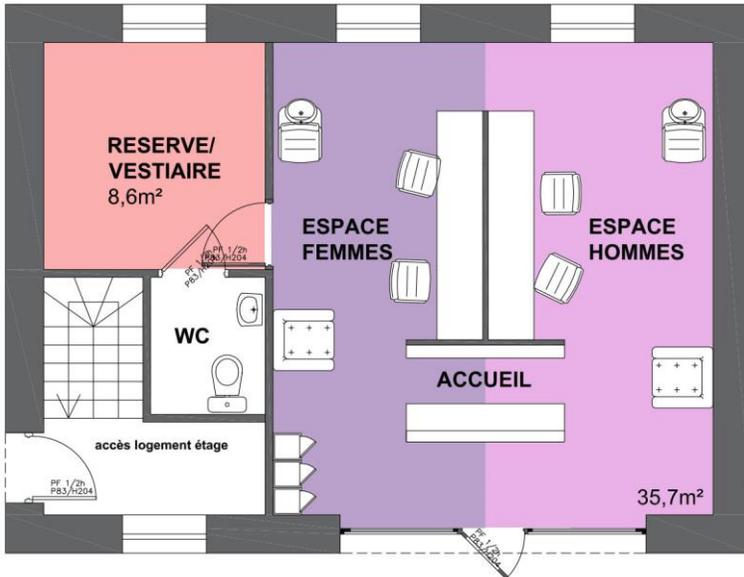


R+1



2/ Le tiers-lieu





Nb : le plan ci-dessus ne représente qu'un schéma de principe de l'agencement envisageable pour le salon.

3/ Le salon de coiffure

Exemple de bilan financier à l'équilibre

| | Dépenses | Recettes |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Ancienne Poste | 23000 | |
| Diagnostic amiante | 3000 | |
| Démolition et évacuation des gravats | 20000 | |
| Tiers Lieu | 83000 | |
| Démolition | 8000 | |
| Menuiseries extérieures | 25000 | |
| Electricité | 20000 | |
| Plomberie | 5000 | |
| Plâtrerie | 7000 | |
| Peinture | 8000 | |
| Ravalement de facade | 10000 | |
| Surélévation Mairie | 70000 | |
| Salon de coiffure | 4000 | |
| Plomberie | 2500 | |
| Décoration intérieure | 1500 | |
| Études de maîtrise d'œuvre | 20000 | |
| (13 % du montant des travaux) | | |
| Vente de l'actuelle Mairie | | 200000 |
| TOTAL | 200000 | 200000 |



REPENSER LA LOCALISATION DES COMMERCE ET SERVICES, DANS UNE LOGIQUE DE POLARITÉ

2a

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|---|--|--|--------------------------------------|--|---|
| Sanctuariser un espace de voirie pour créer une terrasse devant le Bar des Forges, en préfiguration du futur aménagement de la place | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es | <ul style="list-style-type: none"> • Services techniques • Gérant·es du Bar des Forges | Court terme | Temps de travail agent·e communal·e Matériel de signalisation | 2 |
| Reprendre contact avec Madame Daugard pour envisager la possibilité du déplacement du salon de coiffure en cœur de bourg (dans l'ancien cabinet d'architecture) | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es | Court terme | Temps de travail agent·e communal·e / élu·e | 1 |
| Prendre contact avec les partenaires utilisant actuellement le bâtiment de l'ancien EPCI : Syndicat des eaux, ADMR... | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisateur·ices des locaux | Court terme | Temps de travail agent·e communal·e / élu·e | 1 |
| Engager l'étude de maîtrise d'œuvre pour la surélévation de la Mairie | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es | <ul style="list-style-type: none"> • Bureau d'étude maîtrise d'œuvre | Moyen terme | 10 000€ | 2 |
| Lancer un marché pour la réalisation des travaux sur le bâtiment de la nouvelle mairie | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es | <ul style="list-style-type: none"> • Bureau d'étude maîtrise d'œuvre | Long terme | 70 000€ | 2 |

CHAILLAND

Repenser l'armature commerciale et servicielle du bourg

3a.2 Créer une halle de marché couverte



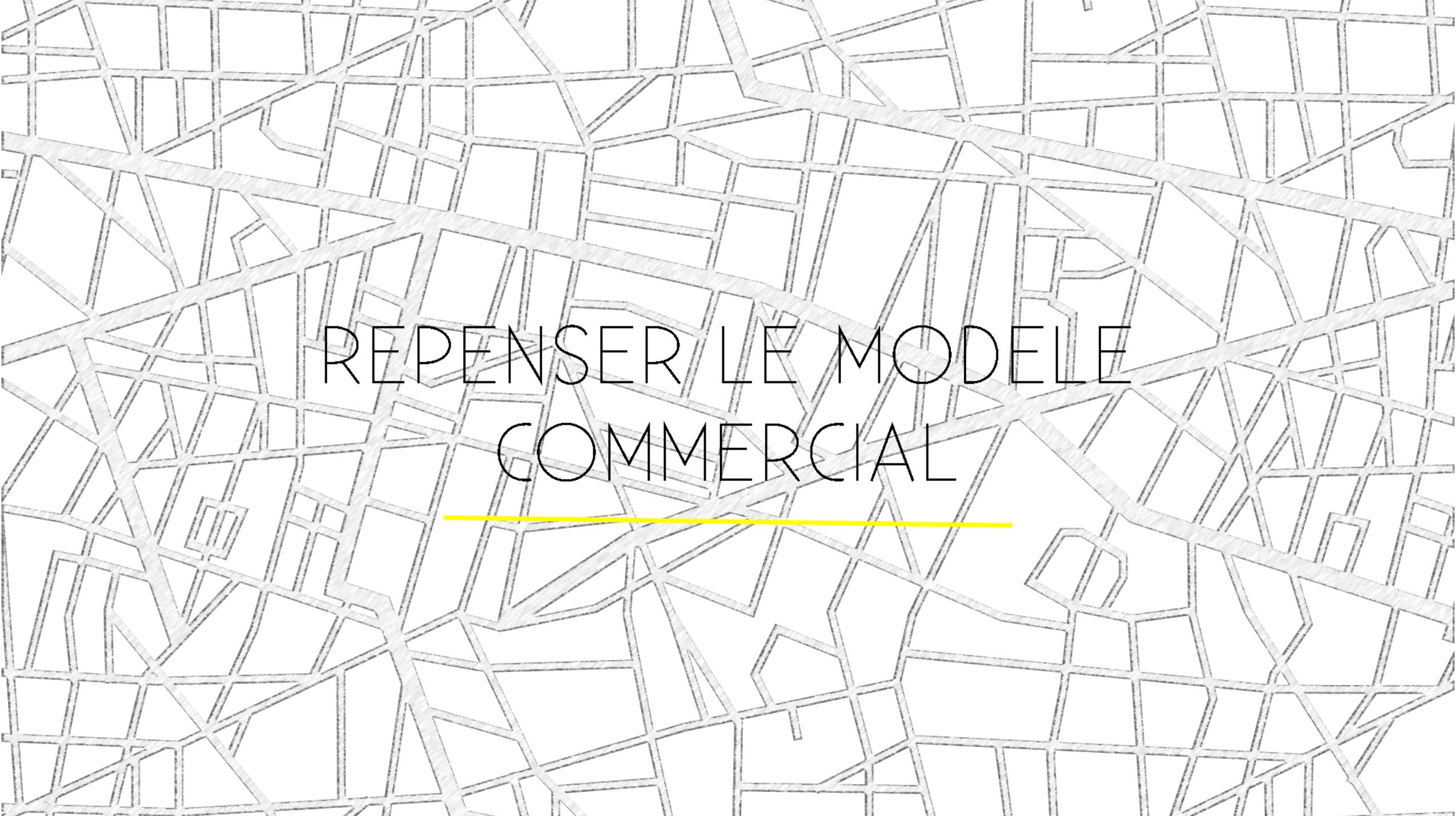
Les **résultats** attendus pour cette action sont :



- Renforcer la dynamique lancée avec le marché de producteur·ices locaux·ales et affirmer sa place
- Permettre l'installation d'autres événements type concerts
- Donner la possibilité aux promeneur·ses de s'y installer pour pique-niquer



| Marché d'étude et de travaux de maîtrise d'œuvre | Coût estimé |
|--|-------------|
| | 80 000€ |
| <ul style="list-style-type: none"> • <i>Elu·es</i> • <i>Bureau d'études de maîtrise d'œuvre</i> • <i>ABF et PCC</i> • <i>Acteurs associatifs</i> • <i>Citoyen·nes</i> | Moyen terme |



REPENSER LE MODELE
COMMERCIAL

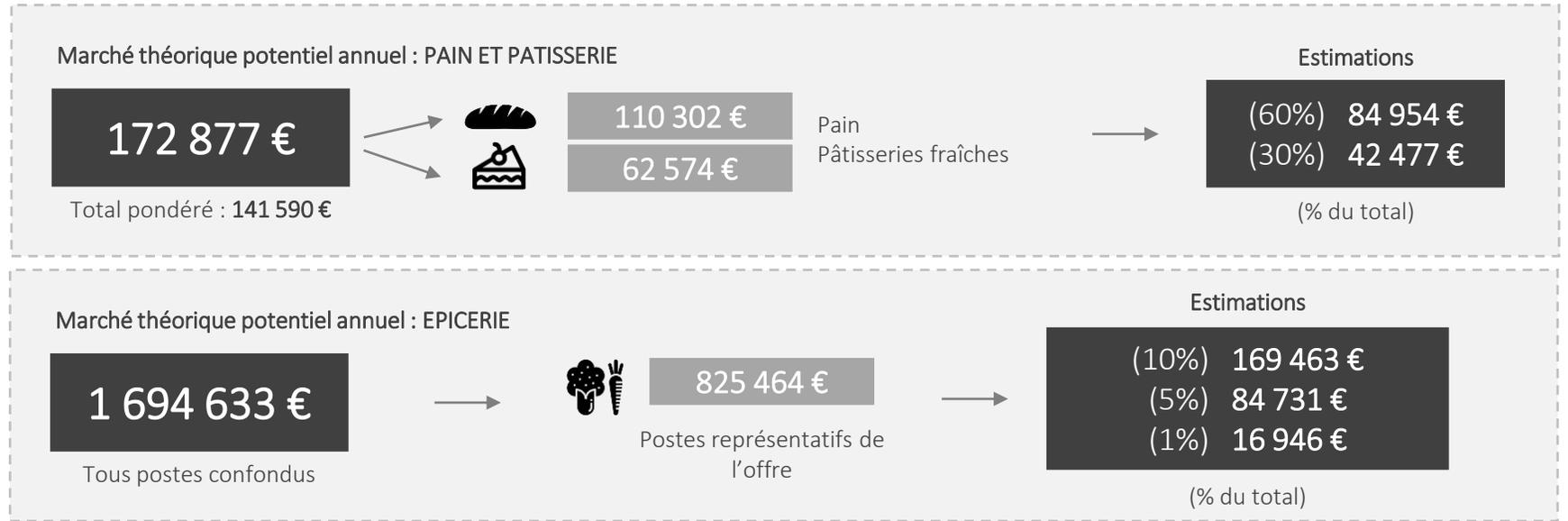
LE HORPS

Repenser le modèle commercial

LE HORPS : REPENSER LE MODELE COMMERCIAL

→ BOULANGERIE & EPICERIE

Focus consommation : la viabilité du modèle économique



Ratios de viabilité



1200-1800

Habitants par boulangerie



1000

Habitants par épicerie

Fusionner les deux activités (boulangerie et épicerie), à court ou moyen terme,

- ne pas distiller les revenus générés par deux entreprises distinctes.



→ La non fusion des deux commerces risquerait, à terme, d'entraîner la disparition de l'épicerie faute de reprise.

Le modèle économique :

Modèle du commerce rural --> serviciel

=> Revoir l'amplitude horaire

- **Activités complémentaires :**
 - portage de repas, services en mobilité et conciergerie --> fonction sociale supplémentaire
 - Intérêt du Drive (y compris au-delà de la période COVID)
 - Offre de restauration du soir (livraison et à emporter)
 - Animations valorisant les produits locaux et le terroir, en lien avec le tiers lieu
- **Partenariats :**
 - lien avec la cuisine centrale
 - Entreprises et associations de la commune et du secteur (paniers, conciergerie ...)
- **Visibilité et communication numérique :**
 - « clic and collect » ; référencer le commerce en ligne

N.B : changement ou nouveau service = phase de test (environ 6 mois)



Les résultats attendus :

- Une offre plus lisible et plus adaptée aux rythmes du bourg et aux consommateurs
- Un rayonnement plus important
- Un modèle plus viable et rentable



Les pistes de gouvernance :

les formes coopératives pour :

- **Elargir le capital de la société** (en faisant rentrer une multitude d'acteurs ou simplement les consommateur·ices au capital)
- **Avoir une gouvernance plus partagée.**



Différencier les modes d'approvisionnement en fonction des produits, pour assurer un **équilibre de l'offre entre produits locaux et responsables d'un côté et produits de dépannage/1^{ère} nécessité**

L'adhésion de la population au projet sera un facteur déterminant → **campagne de sensibilisation**

La SCIC – Société Coopérative d'intérêt collectif

- **Nature** : Une société de type SA, SARL ou SAS associant salarié·es, bénéficiaires (client·es, usager·es) et contributeur·ices (collectivités, entreprises, associations, bénévoles, financeurs) autour d'un projet commun de production de biens ou de services d'intérêt collectif.
 - **Sociétaires** (propriétaires de la société) : personnes physiques ou morales
- Profils des associés** : salarié·es, client·es, citoyen·nes, associations, collectivités, entreprises...
- **Le +** : Créer un dialogue permanent entre les différents acteurs impliqués et les fédérer autour d'un projet partagé (les sociétaires doivent obligatoirement inclure des salarié·es, des bénéficiaires et d'autres contributeur·ices), tout en élargissant le capital de la société. Possibilité de transformer facilement une association ou une société en SCIC

La SCOP – Société Coopérative et Participative

- **Nature** : Une société de type SA, SARL ou SAS dont le capital et le pouvoir de décision est détenu majoritairement par ses salarié·es.
 - **Sociétaires** (propriétaires de la société) : personnes physiques
- Profils des associés** : salarié·es (2 minimum, majoritaires), autres
- **Le +** : créer une gouvernance partagée. Ouvrir le capital à des associé·es extérieur·es (limite de 49% du capital). Les bénéfices de l'entreprise sont répartis en trois parts : travail (25% minimum reversés aux salarié·es), capital et réserves.

Le GASE – Groupement d'Achat Service Epicerie*

- **Nature** : forme d'épicerie associative ou coopérative reposant sur le principe des circuits courts. Il fonctionne comme un groupement d'achat et a vocation à rendre plus abordables les biens agricoles de proximité, revendus à faible marge commerciale, en favorisant la mutualisation des achats.

Pour en savoir + : <https://www.lepotcommun.com/association/le-gase>



L'Association pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire en Mayenne, APESS 53, est l'acteur incontournable pour se renseigner sur l'économie sociale et solidaire (ESS) en Mayenne et bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement dans le champ de l'ESS
→ <https://www.apess53.org/>

Quels outils d'aides et de financement ?

- Plusieurs dispositifs de financement
- mobilisables à différents stades du projet et en fonction des besoins.

Principaux dispositifs / financements pour le projet :

LES AIDES

La subvention Pays de la Loire Commerce - ARTISANAT – PLCA

visée à accompagner les commerces en milieu rural, situés dans des communes en situation de fragilité commerciale, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail : **travaux** d'aménagement, de mise aux normes et d'accessibilité, acquisition de **matériels professionnels neufs et de véhicules de tournée**

Financement par la région de 30% max des dépenses éligibles HT sur des dépenses allant de 10 000 € à 75 000 € soit 22 500 € d'aides maximum. Un soutien de la commune à hauteur de 3% de la subvention régionale est nécessaire.

LA FINANCE SOLIDAIRE

Les Cigales

ou Club d'investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'épargne Solidaire. Ce sont des particuliers (de 5 à 20) qui font le choix d'investir leur épargne dans des projets impactants. Ils-Elles se regroupent pour financer des projets par apport de fonds ou prise de participations dans des sociétés coopératives.

Les outils de financement des SCOP et SCIC le mouvement Scop

Le site [jefinanceunprojetcooperatif.fr](https://www.jefinanceunprojetcooperatif.fr) propose une plateforme regroupant les outils financiers au service des coopératives (<https://www.jefinanceunprojetcooperatif.fr/autres-outils-financement-scop-scic>).

Outils régionaux, partenaires nationaux, dispositifs en propre ou plateforme de financement participatif (*accessible ici* : <https://www.jefinanceunprojetcooperatif.fr/>) y sont référencés.

LE MODELE COOPERATIF

Le modèle coopératif permet à des personnes physiques ou morales (en fonction de la coopérative) de prendre des parts dans une coopérative (elles deviennent associées ou sociétaires).

EN SCOP : 49 % du capital social peut être ouvert à des associé-es extérieur-es qui ne peuvent posséder que 35% des droits de vote. Le titre participatif (sans droit de vote) permet également d'abonder au capital. 51 % des parts doivent être détenues par les salarié-es coopérateur-ices (minimum 2 personnes).

EN SCIC : attention, les collectivités territoriales ne peuvent pas posséder plus de 50% du capital d'une SCIC.



LE HORPS : REPENSER LE MODELE COMMERCIAL



| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté |
|---|---|---|--|---|------------|
| Publier l'offre de reprise du commerce Rencontrer les candidat·es | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es de la mission économique de Mayenne Communauté (La SERE) | Court terme – en cours (NB : offre déjà parue) | • Temps de travail, de préparation et de réunions | 1 |
| Préparer la présentation du projet aux repreneur·ses potentiel·les : les différents services possibles, la posture, les partenariats avec des acteurs du territoire (ADMR, mairie...) | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es de la mission économique de Mayenne Communauté (La SERE) • CCI / CMA • Equipe projet | Court terme | • Temps de travail équipe projet, agent·e communal·e, agent·e consulaire / Mayenne Communauté | 2 |
| Accompagner les repreneur·ses dans une démarche de transformation du commerce de proximité (expérimentations, modèle économique) | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es de la mission économique de Mayenne Communauté (La SERE) • CCI / CMA / APESS-53 | Moyen terme | • Temps de travail, réunions • Financements des expérimentations | 3 |
| Créer une association de préfiguration du groupement d'achat en parallèle de la refonte du modèle économique de l'épicerie. | • Consommateur·ices • Repreneur·ses | • Elu·es • APESS-53 • Citoyen·nes investi·es | Court terme | • Temps de travail, réunions • Ingénierie de projet | 3 |
| Faire des travaux dans le local (abattre la cloison entre la boulangerie et l'épicerie, repenser l'isolation thermique de l'épicerie) | • Elu·es | • Services techniques • Repreneur·ses | Moyen terme | • Temps de travail agent·e communal·e • Services techniques • Matériaux | 2 |
| Assurer la promotion de ce nouveau commerce, et l'adhésion des citoyen·nes par une campagne de communication | • Repreneur·ses | • Elu·es • Citoyen·nes investi·es • Agent·es de la mission économique de Mayenne Communauté (La SERE) | Moyen terme | • Supports de communication | 2 |
| Impliquer les entreprises locales dans le projet (services aux salarié·es, paniers de produits, ...) | • Repreneur·ses | • Elu·es • Entreprises • Citoyen·nes investi·es | Moyen terme | • Temps de travail et de réunion | 3 |

Un projet associatif autour d'une épicerie

Commerces

Association

Descriptif du concept

Terra Phoenix

- Projet écologique, citoyen, lancé par 3 habitantes
- La Boutix, épicerie de produits bios, locaux et en vrac située en centre-bourg
 - + de 100 adhérent.es
 - Produits de qualité (57 fournisseurs), en majorité locaux
 - Dans un lieu convivial
 - Via un groupement d'achat.
- Investissement temps = 78h / semaine
- Local mis à disposition par la commune

Le principe :

Commande auprès des fournisseurs -> prix + attractifs -> bonne quantité de produits.

Expérimentation : projet de services à la population (conciergerie - pressing, teinturerie,...) soutenue par le département, vise le salariat d'une des bénévoles.

Commune

Hédé-Bazouges (35)

Population communale

2205 habitants

Année de création

2017

Budget

-



Terra Phoenix - 2019



Terra Phoenix - 2019

FICHE INSPIRATION

Une épicerie autogérée, coopérative et participative

Commerces

Association

Descriptif du concept

Breizhicoop épicerie coopérative et participative à Rennes.

- Appartient aux adhérent.es,
- Achat de part sociale.
- Achats + gouvernance **ET** engagement dans la gestion et le fonctionnement du lieu 3h/mois

Objectif :

- Réduire les coûts (*produits 20 à 40 % moins chers qu'en grandes surfaces classiques*)
- Juste rémunération aux producteurs et éleveurs.
- « Priorité aux circuits courts, produits de saisons, bio et au respect de l'environnement. »

Modèle :

- Association (2016) **ET** • Société coopérative par action simplifiée à capitale variable.
+ de 500 coopérateur-ices.

Commune

Rennes (35)

Population communale

216 815 habitant.es

Année de création

2019

Budget

-



Crédits : <https://www.breizhicoop.fr/>

Crédits : <https://www.breizhicoop.fr/>

CHAILLAND

Repenser le modèle commercial

3a.1 Faire renaître la boulangerie par la création d'un fournil à l'emplacement actuel

La boulangerie :

- Installer un four à pain dans le local actuel ?

OU BIEN

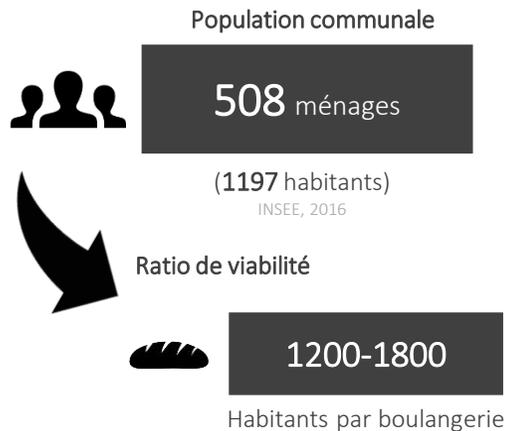
- Variante 1 : Réinvestir le local actuel de la boulangerie avec de nouveaux usages ?
- Variante 2 : Déplacer la boulangerie dans un autre local ?

Les **résultats** attendus pour cette action sont :

- Redonner à ce local, stratégique par sa position, une place centrale dans la vie commerçante de la commune
- Permettre de sécuriser l'activité de boulangerie par l'installation d'un four, facilitant la reprise de l'activité en cas de départ d'un·e artisan·e
- Renforcer l'offre commerciale en centralité



Focus consommation : la viabilité du modèle économique



Sur Chailland :

- **ratio de viabilité presque atteint**, projet d'installation **envisageable...**
- **A condition d'assurer :**
 - Une communication efficace, des dépôts et tournées, la captation d'une partie de l'évasion commerciale

3a.1 Faire renaître la boulangerie par la création d'un fournil à l'emplacement actuel

Leviers financiers et gouvernance (1/2)

- Choix du ou des repreneur·ses déterminant
- **commune, acteurs locaux et tissu associatif = leviers de développement / de maintien du chiffre d'affaires** (*cuisine centrale, événements associatifs ou communaux, fourniture des restaurants de la commune*).
- **Adhésion de la population** au projet = capital.
Leviers encourageant la participation au projet :
 - **campagne de sensibilisation** *invitant les consommateur·ices à questionner leurs achats et la place du commerce*
 - **référendum** sur le devenir du local.

| SI | ALORS |
|--|--|
| la commune acquiert les murs | Possibilité de maîtriser les loyers (à l'image de ce qui était pratiqué pour le dépôt de pain). |
| Le Mode de gouvernance et de gestion de la société sort du cadre traditionnel (SARL, SAS...) | recours à différents outils possible : <ul style="list-style-type: none"> • subventions associatives • prises de parts dans une coopérative de type SCIC • intégration des consommateur·ices dans le modèle de gouvernance, ... |

La SCIC – Société Coopérative d'intérêt collectif

- **Nature** : Une société de type SA, SARL ou SAS associant salarié·es, bénéficiaires (client·es, usager·es) et contributeur·ices (collectivités, entreprises, associations, bénévoles, financeurs) autour d'un projet commun de production de biens ou de services d'intérêt collectif.
- **Sociétaires** (propriétaires de la société) : *personnes physiques ou morales*
Profils des associés : *salarié·es, client·es, citoyen·nes, associations, collectivités, entreprises...*
- **Le +** : *Créer un dialogue permanent entre les différents acteurs impliqués et les fédérer autour d'un projet partagé (les sociétaires doivent obligatoirement inclure des salarié·es, des bénéficiaires et d'autres contributeur·ices). Elargir le capital de la société. Possibilité de transformer facilement une association ou une société en SCIC*

La SCOP – Société Coopérative et Participative

- **Nature** : Une société de type SA, SARL ou SAS dont le capital et le pouvoir de décision est détenu majoritairement par ses salarié·es.
- **Sociétaires** (propriétaires de la société) : *personnes physiques*
Profils des associés : *salarié·es (2 minimum, majoritaires), autres*
- **Le +** : *Créer une gouvernance partagée. Ouvrir le capital à des associé·es extérieur·es (limite de 49% du capital). Les bénéfices de l'entreprise sont répartis en trois parts : travail (25% minimum reversés aux salarié·es), capital et réserves.*



L'Association pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire en Mayenne, APES 53, est l'acteur incontournable pour toute question sur l'économie sociale et solidaire (ESS) en Mayenne
<https://www.apess53.org/>

3a.1 Faire renaître la boulangerie par la création d'un fournil à l'emplacement actuel

Leviers financiers et gouvernance (2/2)

Plusieurs dispositifs de financement sont mobilisables à différents stades du projet et en fonction des besoins.

LES AIDES

La subvention Pays de la Loire Commerce - ARTISANAT – PLCA

visé à accompagner les commerces en milieu rural, situés dans des communes en situation de fragilité commerciale, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail : **travaux d'aménagement, de mise aux normes et d'accessibilité**, acquisition de **matériels professionnels neufs** et de véhicules de tournée

Financement par la région de 30% max des dépenses éligibles HT sur des dépenses allant de 10 000 € à 75 000 € soit 22 500 € d'aides maximum. Un soutien de la commune à hauteur de 3% de la subvention régionale est nécessaire.

LE MODELE COOPERATIF

Le modèle coopératif permet à des personnes physiques ou morales (en fonction de la coopérative) de prendre des parts dans une coopérative (elles deviennent associées ou sociétaires).

EN SCOP : 49 % du capital social peut être ouvert à des associés extérieurs qui ne peuvent posséder que 35% des droits de vote. Le titre participatif (sans droit de vote) permet également d'abonder au capital. 51 % des parts doivent être détenues par les salariés coopérateurs (minimum 2 personnes).

EN SCIC : attention, les collectivités territoriales ne peuvent pas posséder plus de 50% du capital d'une SCIC.

Coûts estimatifs à l'installation en boulangerie

y compris achat de matériel neuf (pétrin, four pâtissier, vitrine et comptoir réfrigéré, chambres de pousse, chambre froide, plans de travail, chariots, armoire de congélation, petit matériel...) et frais de création de société le cas échéant

30 000 à 50 000 €
en moyenne

Dont achat four à sole neuf

environ 15 000€

Des boulangeries coopératives

Commerces

Coopérative

Descriptif du concept

Les coopératives boulangères

- Majoritairement en SCOP (Société Coopérative Participative / de production)
- Coopérateur·ices salarié·es
- gouvernance partagée (décisions en commun ; 1 personne = 1 voix)
- Responsabilités, production, gestion et bénéfices repartis équitablement.

« Les copains »

- installée en milieu rural, (en Normandie, près de Lisieux),
- 5 coopérateur·ices salarié·es
- Nombreux modes et points de vente (*fournil, marchés, Amap, groupements d'achats, cantines scolaires*).

« La conquête du pain »

- installée en milieu urbain (à Montreuil, en Seine-Saint-Denis)
- chacun détient un pouvoir de décision, pas de patron
- chaque collaborateur reçoit le même salaire et investit la même quantité d'argent au sein de la coopérative.
- Assemblée générale bimensuelle pour décider des orientations générales.

les COPAINS
pain biologique



3a.1 Variante 1 : réinvestir le local et élargir son usage

Variante 1 : commerce multi-activités

(dépôt de pain, point info tourisme, salon de thé le dimanche, vente de produits locaux...)

modèle alternatif (atelier dédié février 2020)

« Il faut surprendre les gens pour avoir des clients ! »
Entendu à Chailland le 20 février 2020



Intérêt du projet de commerce multi-activités :

- Utiliser l'entièreté de l'espace du local
- Partage des coûts et + grande amplitude horaire
- Vente de produits locaux, continuité du marché du vendredi

- Lieu totem en centre-bourg
- Renforce l'effet vitrine de l'ensemble des commerces du bourg



Points de vigilance :

- montage du projet (*mairie locataire du RDC, 100.000 € de travaux déjà engagés*)
- **collaboration et complémentarité** / commerçant·es du bourg
- **Nécessaire implication des producteur·ices locaux·ales**

- faisabilité d'un tel modèle => éloigné de la mentalité chaillandaise

Proposition :

Organiser un **référendum** pour questionner :

- la pertinence d'un investissement public visant à installer un four à pain (pour une boulangerie traditionnelle) /
- Le développement d'un commerce atypique.

Le + : *impliquer les habitant·es et les responsabiliser sur la relance de la boulangerie.*



3a.1 Variante 2 : réinvestir le local et repenser son usage

Variante 2 : le fournil serait implanté dans un autre local que l'ancien dépôt de pain

→ un nouvel usage pour l'actuel dépôt de pain

Même logique que variante n°1 => point  Tourisme



- espace muséographique (maquettes, récits sur les forges)
- espace de vente : artisanat d'art, objets de créateur·ices et de produits locaux
- expositions ponctuelles
- espace boisson/glace pour les visiteur·ses, randonneur·ses de passage aux heures où les deux restaurants bars sont fermés – notamment le dimanche.

→ Un lieu de culture et de mise en valeur du patrimoine en plein cœur de bourg,
→ mise en avant du savoir-faire artisanal local.



VISIBILISER, PÉRENNISER ET DYNAMISER LES COMMERCEs

3a.1

3a.1 Comparatif financier

Projet d'acquisition

Scénario le plus favorable économiquement :

Achat du rez-de-chaussée commercial seul du bâtiment actuel.

Le + : frais de rénovation de façade divisés par deux, investissement limité au strict nécessaire.

Achat d'un autre local peu avantageux, compte tenu de l'investissement déjà réalisé dans celui-ci

Coût :

Acquisition d'un autre local + travaux à réaliser



travaux complémentaires dans le local actuel



AGENCE THOM

Reprise, rénovation et réouverture d'une boulangerie

Commerces

Initiatives

Descriptif du concept

Langan, juillet 2013,

- Fermeture de la boulangerie
- pas de repreneur.

- Local de 132m² + logement à l'étage (97m²)
- pas aux normes
- travaux coûteux nécessaires avant réouverture.

Acquisition du bâtiment par la commune pour :

- Réalisation des travaux
- Recherche d'un repreneur.

Opération divisée en deux parties distinctes :
logement d'une part et commerce de l'autre.

Logement : sous statut PLAI (prêt locatif
aidé d'intégration – logement social)

⇒ Accès à un appui financier.

Montage financier :

7 financeurs différents dont la commune.

*Le nouveau boulanger est
propriétaire du fond et locataire
des murs (loyer de 480€ HT).*

Commune

Langan (35)

Population communale

913 habitant.es

Année de création

2013 – 2015

Budget

270 000 €



Source : Bruded, commune de Langan, mai 2016

| Dépenses TTC | |
|-------------------|------------------|
| Achat bâtiment | 104 250 € |
| Travaux bâtiments | 137 707 € |
| TOTAL | 241 957 € |

« Convaincus 'qu'un village sans boulangerie est un village qui meurt' et que la population 'souhaite absolument garder une boulangerie', les élus décident de prendre le dossier à bras le corps. L'affaire n'est pas simple : 'nous n'étions pas propriétaire des murs, il y avait énormément de travaux à réaliser et nous n'avions pas de sous ! ' ».

Source : Extrait de la fiche Bruded consacrée au projet, 2016



VISIBILISER, PÉRENNISER ET DYNAMISER LES COMMERCES

3a.1

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|---|--|--------------------|--|--|
| Organiser une consultation citoyenne (référendum ?) pour choisir le modèle d'activité (boulangerie, dépôt de pain, commerce atypique) | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux | Court terme | • Temps de travail agent·es | 2 |
| Choisir le bien immobilier à acquérir et rénover, réaliser le chiffrage détaillé des investissements, rechercher les financements (montage des demandes) | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux • Bureau d'études de maîtrise d'œuvre | Moyen terme | • Temps de travail et de réunion agent·es et AMO | 2 |
| Négocier et acquérir le bien retenu | • Elu·es | • Bureau d'études de maîtrise d'œuvre • EPFL Mayenne • Elu·es et agent·es municipaux | Moyen terme | • Proposition du propriétaire à 140 000€ | 3 |
| Publier l'appel à candidature pour la création de l'activité de boulangerie-pâtisserie ; Préparer la présentation du projet (marché, projet de fourniture, gouvernance possible, acteurs, ...); Rencontrer les candidat·es | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux • CMA / CCI / APESS 53 • Equipe projet | Moyen terme | Temps de travail : • Equipe projet • Agent·es communaux et consulaires | 2 |
| Réaliser les travaux de restauration (façade), de pose de l'évacuation du four et procéder à l'achat du four | • Services techniques • Elu·es | • Entreprise(s) du BTP | Moyen terme | • Rénovation de la façade : 15 - 20 000€ • Création d'une conduite d'évacuation : 15 000€ • Achat du four : 15000€ | 5 (fonction du local, des logements au-dessus et de l'accord du propriétaire du bâti) |
| Accompagner le·la porteur·se de projet retenu·e dans la création de la société : choix du statut et du mode de gouvernance, montage financier et juridique, recherche de financements et de partenariats (tournées, dépôts,...) | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux • CMA / CCI / APESS 53 | Moyen terme | • Temps de travail et de réunion • Prestations consulaires si nécessaire | 3 |
| Installation, lancement, inauguration | • Artisan·es boulangier·es | • Elu·es • Agent·es municipaux • Citoyen·nes • Commerçant·es | Moyen terme | • Temps de travail et de réunion • Budget Communication | 2 |
| Fidéliser la clientèle, adapter l'offre aux besoins locaux, assurer la promotion et la communication de l'activité | • Artisan·es boulangier·es | • Citoyen·nes investi·es • Commune | Moyen - long terme | • Temps de travail • Budget Communication | 2 |



COMMUNIQUER
VALORISER LES ACTIVITES

CHAILLAND

Une stratégie de communication pour valoriser les activités

CHAILLAND : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICIELLES

3b.1

3b.1 Guide du nouvel habitant

1 guide, plusieurs rubriques :

- Informations pratiques
- Equipements disponibles, services de santé
- Commerces et services
 - Présentation des commerçant·es et artisan·es de la commune,
 - Plan
 - Outil pédagogique : expliquer le fonctionnement du commerce en milieu rural
- Vie associative et culturelle, dynamiques économiques
- Patrimoine, curiosités, portrait de la commune, projet de territoire

VIE ÉCONOMIQUE
COMMERCES

Rugles s'emploie à développer et à pérenniser ses pôles d'activité et s'investit ainsi en faveur de l'accueil, de la création d'entreprises et d'emplois. Que vous vouliez investir ou chercher un travail, vous trouverez un maximum d'informations sur les partenaires socio-économiques de notre commune.

- ♦ **Agences immobilières**
Agence Immobilière de Normandie
1, rue des Forges
27250 Rugles
Tél : 02 32 34 27 98
- Guy Hoquet
64, rue Aristide Briand
27250 Rugles
Tél : 02 32 24 60 43
- ♦ **Alimentation Générale**
Alimentation Rugles
15, rue Aristide Briand
27250 Rugles
Tél : 02 32 26 73 88
- ♦ **Auto-écoles**
Sylvie Cobigo
27, rue Aristide Briand
27250 Rugles
Tél : 02 32 24 66 06
- Macha Balle
6, place de la Halle
27250 Rugles
Tél : 02 32 36 85 28
- ♦ **Assurances**
Axa Assurances
9, rue Aristide Briand
27250 Rugles
Tél : 02 32 24 67 23
- ♦ **Banques**
Crédit Agricole
2, rue des Forges
27250 Rugles
Tél : 09 69 39 31 43
- La Poste
1, rue du Général de Gaulle
27250 Rugles
Tél : 02 32 24 80 50
- ♦ **Combustibles**
Loïc Lavieille
ZAE du Hanoy
27250 Rugles
Tél : 02 32 24 15 75
- ♦ **Location couture**
couture
Imagine
11, rue Aristide Briand
27250 Rugles
Tél : 02 32 25 11 11
- ♦ **Dépôt**
Les Barmes
Route de
27250 Rugles
Tél : 06 32 32 32 32
- ♦ **Boissons**
Patrice
2, place de la Halle
27250 Rugles
Tél : 02 32 36 85 28

GUIDE PRATIQUE 2018

SOMMAIRE

MAIRIE

- CONSEIL MUNICIPAL 4
- ACCUEIL 6
- ÉTAT-CIVIL 7
- FORMALITÉS 9

VILLE

- LE PROJET URBAIN 10
- LES QUARTIERS 11
- ST-JACQUES EN CHIFFRES 12
- NUMÉRIQUE 13
- BIENVENUE À ST-JACQUES 14
- INSCRIPTIONS 14

INFOS PRATIQUES

- TRANSPORTS 16
- PISTES CYCLABLES 17
- STATIONNEMENT 18
- PRÉVENTION SÉCURITÉ 19
- TRANQUILLITÉ PUBLIQUE 19
- LA POSTE 19
- CIMETIÈRES 19
- MARCHÉ 19
- ÉCONOMIES D'ÉNERGIE 20
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 21
- DÉCHETS 21

SOCIAL / SANTÉ

- PERSONNES ÂGÉES / HANDICAPÉES 25
- SERVICE SOLIDARITÉ-EMPLOI 26
- PROFESSIONNELS DE SANTÉ 28

ENFANCE / JEUNESSE

- PÔLE ENFANCE 32
- ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES 33
- PÉRI-SCOLAIRE 36
- JEUNESSE 37

CULTURE

- MÉDIATHÈQUE LUCIEN HERR 38
- THÉÂTRE L'AIRE LIBRE 39
- ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE JEAN WIENER 39
- DROMESKO 39
- EPI CONDORCET 40

VIE ASSOCIATIVE

- CENTRE DE LA LANDE 42
- ASSOCIATIONS 43

SPORT

- ACTIVITÉS SPORTIVES 49
- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS 49
- ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'OJS 50

PLAN DE LA VILLE 52

NUMÉROS D'URGENCE 54

VIE MUNICIPALE DÉMARCHES FORMALITÉS ENFANCE ASSOCIATIONS ÉCONOMIE

www.rugles.fr

<http://www.rugles.fr/fr/information/55894/nouvel-habitant>

<https://www.st-jacques.fr/securefile-1863-7dbf6f51483f0bedefb92878f530af4a-guide-pratique-17.pdf>

CHAILLAND : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICIELLES

3b.2

3b.2 Etablir une stratégie web et réseaux sociaux

stratégie numérique et dynamique territoriale de proximité
Pas incompatible, bien au contraire.

Vitrine numérique de la commune =

- image renvoyée par la commune
- identité et perception qu'en ont les gens.

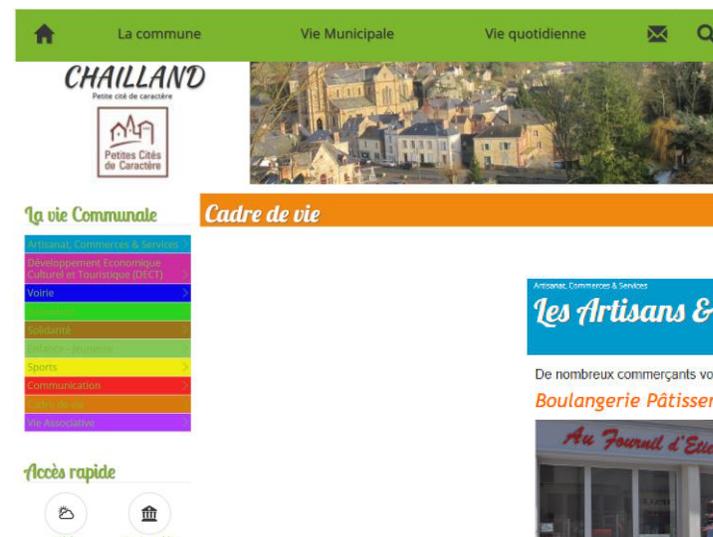
Repenser la vitrine numérique de la commune :

- + ergonomique, vivante, à jour.
- Ne pas relayer des informations obsolètes – voire ne relayer aucune information en prétendant le faire.
- Un outil : simple, peu cher, sur lequel on a la main.
- Mise à contribution des acteurs économiques et associatifs dans la production de contenus



Les **résultats** attendus pour cette action sont :

- Une meilleure visibilité de la commune et de sa dynamique sur son bassin de vie
- Affirmer l'identité chaillandaise tout en assurant une meilleure communication
- Disposer d'informations valides et fiables



Ci-dessus, la page « **Cadre de vie** » issue du site web de la commune
<http://www.chailland.mairie53.fr/cadre-de-vie>

Ci-dessous, le début de la page « **Les Artisans & Commerçants** » sur le site web de la commune – capturées le 04/05/2020
<http://www.chailland.mairie53.fr/les-artisans-et-commerçants>

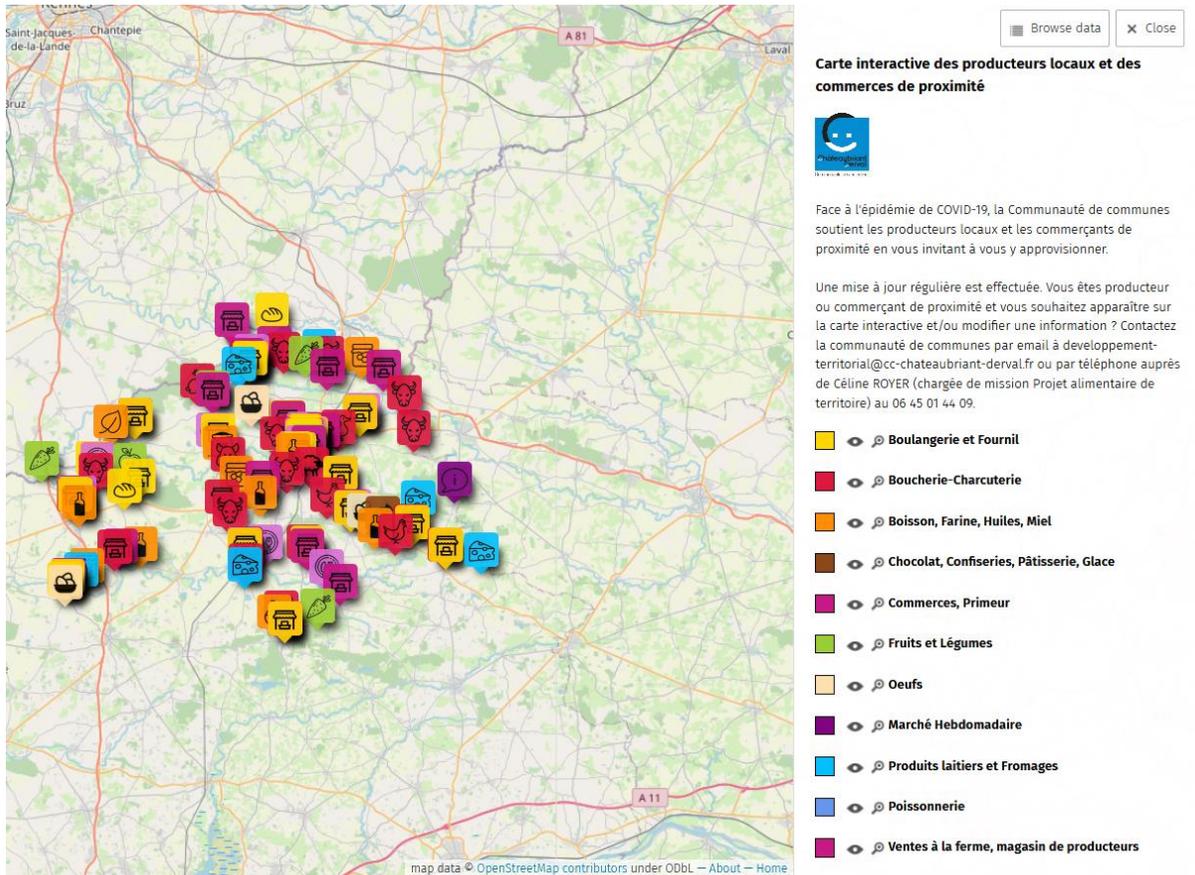


CHAILLAND : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICIELLES

3b.2

3b.2 Etablir une stratégie web et réseaux sociaux

Axes de travail pour une stratégie de contenus web :



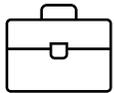
http://umap.openstreetmap.fr/en/map/carte-interactive-des-producteurs-locaux-et-des-co_434665#13/47.7277/-1.3659

 **Offre commerciale et servicielle :**
référentiel exhaustif et actualisé

 **Offre immobilière :** Renvoi vers les agences proposant des biens sur la commune ; Mise en avant de l'offre en location

 **Offre patrimoniale (tourisme) :**
Présentation et mise en valeur du patrimoine chaillandais

 **Vie Associative et culturelle :**
Agenda à jour, principaux temps forts

 **Economie locale :**
tissu économique employeurs de la commune et entreprises cherchant à recruter (hors commerce)

 **Actions complémentaires – Volet Commerce & Habitat :**

- Organisation d'une "porte ouverte" / village
- Opérations de sensibilisation au consommateur local, à l'impact sur le commerce.
- Promotions à destination des nouveaux habitants chez les commerçants du bourg, de manière à les inciter à les rencontrer et à découvrir leurs offres.



CHAILLAND : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICIELLES

3b

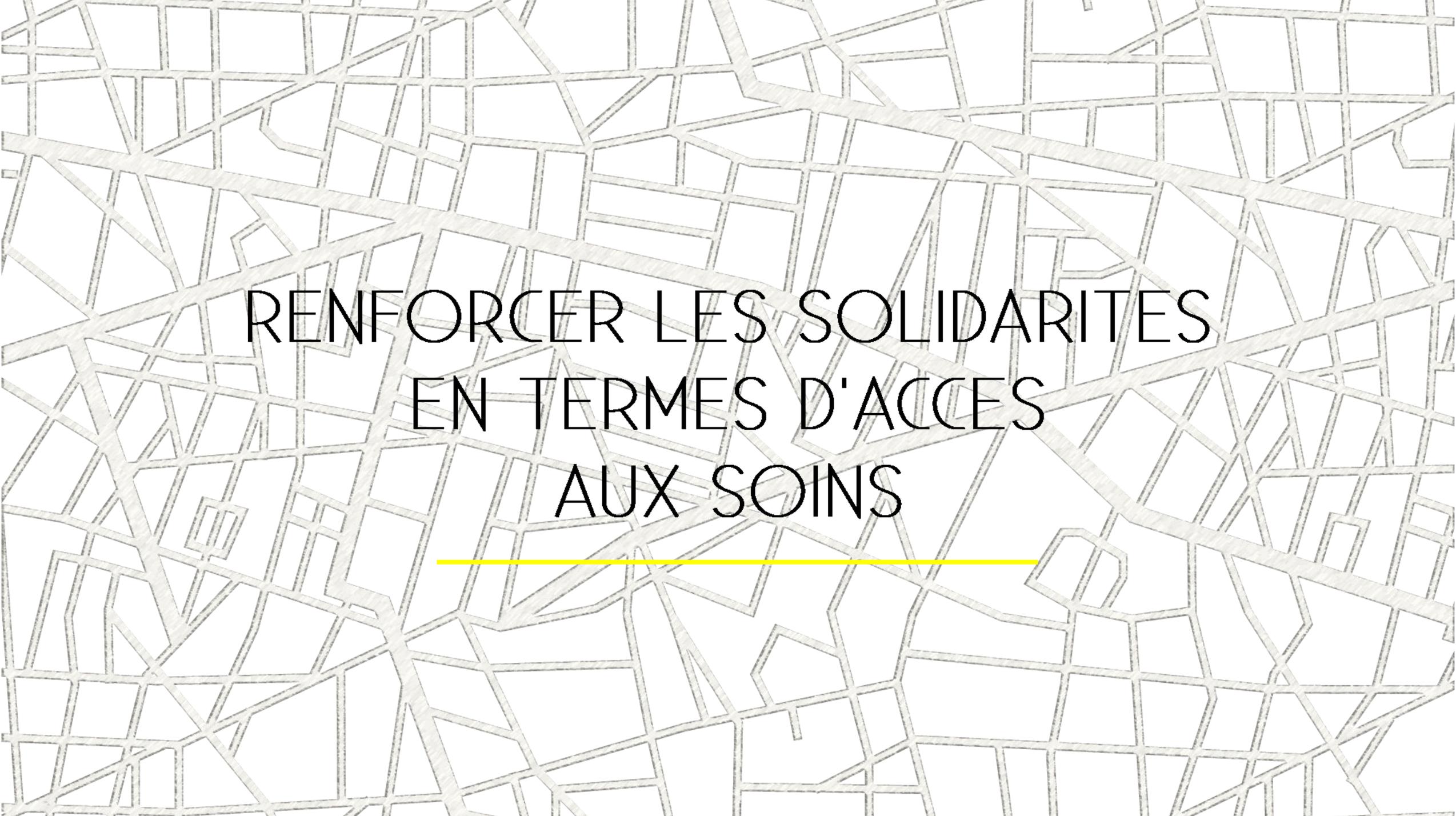
| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|---|---|--------------------------------------|--|---|
| Définir la ligne éditoriale et la stratégie de communication | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux • [Prestataire éventuel stratégie web] | Moyen terme | • Temps de travail agent·es et temps de réunion • [Coût prestation si accompagnement] | 4 |
| Lancer un appel aux citoyen·nes et acteurs volontaires pour constituer un comité de rédaction du guide du nouvel habitant et un panel « test » du site web | • Elu·es | • Elu·es et agent·es • Citoyen·nes | Court terme | • Temps de travail et de réunion | 2 |
| Mobiliser les acteurs économiques et associatifs pour participer à la rédaction du guide et des rubriques associées sur le site web | • Elu·es | • Elu·es et agent·es • Acteurs économiques (commerçant·es, artisan·es, entreprises) • Acteurs associatifs | Court terme | • Temps de travail Agent·es • Temps d'échange, réunions | 3 |
| Réaliser la carte interactive en ligne | • Elu·es | • Equipe projet • Elu·es et agent·es | Court terme (en cours) | • Temps équipe projet • [Solution de cartographie gratuite] | 1 |
| Rédiger et publier le guide du nouvel habitant | • Elu·es • Comité de rédaction constitué | • Elu·es • Agent·es municipaux | Moyen terme | • Temps Agent·es et réunions • Frais d'impression (si version papier) | 2 |
| Choisir la solution technique permettant de préparer la nouvelle version du site web | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux • [Prestataire éventuel] | Moyen terme | • Dépend de la solution technique et des frais d'hébergement (< 100 €) | 3 |
| Définir l'architecture du site web, puis le contenu des pages | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux • [Prestataire éventuel] | Moyen terme | • Temps Agent·es et réunions • [coût prestation si accompagnement] | 3 |



CHAILLAND : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICIELLES

3b

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|---|---|--|--------------------------------------|--|---|
| Mettre en ligne la nouvelle version du site web et créer le (les) compte(s) sur les réseaux sociaux | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux | Moyen terme | • Temps de travail agent·es | 4 |
| Choisir la solution technique pour mettre en place une newsletter et créer un modèle | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux | Moyen terme | • Temps de travail agent·es • Solutions freemium en général | 2 |
| Définir les procédures de mise à jour des informations (agenda, offres immobilières, commerces...) | • Elu·es | • Elu·es • Acteurs économiques (commerçant·es, artisan·es, entreprises) • Acteurs associatifs • Comité de rédaction constitué | Moyen terme | • Temps de travail et de réunion | 3 |
| Faire vivre le contenu éditorial (actualités, réseaux sociaux) | • Elu·es | • Elu·es • Agent·es municipaux | Moyen - long terme | • Temps de travail agent·es | 2 |
| Préparer un temps fort de type « Portes Ouvertes » associant les habitant·es, les professionnel·les de l'immobilier et les acteurs économiques et associatifs | • Elu·es • Citoyen·nes | • Elu·es • professionnel·les de l'immobilier • Associations • Citoyen·nes | Moyen terme | • Temps de travail et de réunion • Frais de communication • Frais d'organisation en fonction de l'évènement organisé | 3 |
| Préparer des actions de communication et de sensibilisation sur le commerce et la consommation locale | • Elu·es | • Elu·es • Commerçant·es • Citoyen·nes | Moyen terme | • Temps de préparation et de réunion • Frais selon les actions organisées | 3 |



RENFORCER LES SOLIDARITES
EN TERMES D'ACCES
AUX SOINS

CHAILLAND

Renforcer les solidarités en termes d'accès aux soins

CHAILLAND : RENFORCER LES SOLIDARITES TERRITORIALES EN TERMES D'ACCES AUX SOINS

Eléments introductifs :

- Départs en retraite (généraliste + pharmacien·nes)
- Pas de reprise
- Une infirmière libérale bien implantée + partenariats
- Plusieurs pôles de santé alentours (Andouillé, La Baconnière, Ernée-Gorron)



Les actions préconisées :

- **Développer le partenariat avec le pôle santé d'Ernée-Gorron** (pôle important + hôpital de proximité + coordinatrice dédiée + Chailland « pôle satellite »)
- **Assurer la disponibilité et l'accessibilité d'un local adapté aux besoins des soignants et travailler sur l'offre en complémentarité du cabinet infirmier pour assurer la réponse aux besoins des habitant·es**
- **Appuyer la reprise de la pharmacie** : avec les pharmacien·nes + le département (plan « Ambition Santé 53 »)
- **Garantir les liens entre professionnels de santé sur le territoire et leur inter-connaissance**

La télémédecine et les téléconsultations

Santé

Commune, professionnels

Descriptif du concept

La télémédecine

réaliser une consultation à distance ...
relier les professionnels de santé entre eux ...
... par une technologie numérique.

Pour quoi faire ?

Lutte contre la sous-densité médicale

Besoins

- bonne couverture numérique
- local adapté.

St Georges-de-Rouelley

- commune rurale
- bassin de vie de 8000 habitant-es
- Accueil et assistance des patients par une infirmière
- Expérimentation en concertation avec les professionnels de santé du territoire.

Commune

Saint-Georges-de-Rouelley (50)

Population communale

560 habitant.es

Année de création

2018

Budget

115 000 € HT



La Manche Libre – 2018 ;
<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-624321-saint-georges-de-rouelley-le-premier-cabinet-de-telemedecine-de-la-manche-inaugure>



Images : La Manche Libre



DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LE PÔLE SANTÉ D'ERNÉE-GORRON

4a

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|---|---|---|--------------------------------------|---|---|
| Développer le partenariat avec le pôle santé d'Ernée-Gorron | • Commune | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Pôle santé d'Ernée-Gorron (coordinatrice : Géraldine Coutard : 07.60.28.09.59) • ARS | Court terme | • Temps de coordination | 1 |
| Assurer la disponibilité et l'accessibilité d'un local adapté aux besoins des soignants et travailler sur l'offre en complémentarité du cabinet infirmier pour assurer la réponse aux besoins des habitant·es | • Commune | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Infirmière libérale (Mme Coulange) | Court terme | • A définir avec Mme Coulange | 2 |
| Appuyer la reprise de la pharmacie | • Commune | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Pharmacie Penn • Département | Court terme | – | 1 |
| Garantir les liens entre professionnels de santé sur le territoire et leur inter-connaissance | • Commune | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Soignants exerçant à Chailland (Dr Rebillard, Mme Coulange, Pharmacien·nes Penn) | Moyen terme | • Temps de rencontres et de réunions | 2 |



ANIMER LE CENTRE-BOURG
ET STIMULER
LE LIEN SOCIAL

LE HORPS

Animer le centre-bourg et stimuler le lien social

LE HORPS : ANIMER LE CENTRE-BOURG ET STIMULER LE LIEN SOCIAL

Éléments introductifs :

- Nécessité de création d'espaces de rencontres, visant à stimuler le lien social, autres que des commerces : un lieu à usages multiples, lieu de rencontres, d'activités, intergénérationnel et ouvert à toutes
- Rôle rempli par la « Maison du projet »

- Un aménagement paysager qualitatif
- La nouvelle mairie, transférée dans l'ancien EPCI
- La nouvelle bibliothèque
- Un espace commun, de type tiers lieu
- Un espace de jeux et de musique dédié aux jeunes



LE HORPS : METTRE EN PLACE UN LIEU À USAGES MULTIPLES (« TIERS LIEU ») DANS LE COEUR DE BOURG

3a

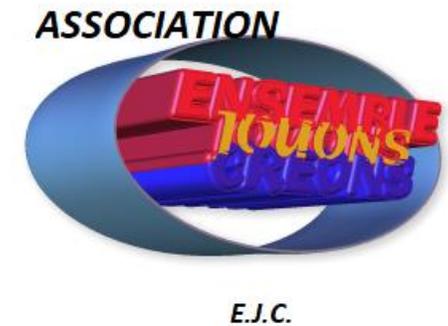
Les **résultats** attendus :

- Répondre au besoin de lieu de rencontre et d'activités
- Créer un effet de centralité dans le bourg (lieu totem)
- Attirer de nouveaux·elles habitant·es
- Donner envie de vivre au Horps, rendre la commune plus attractive et plus dynamique



Activités identifiées jusque-là :

- Accès au numérique : accompagnement, formation
- Lieu associatif
- Lieu de rencontres informelles (petit café associatif)
- Espace de travail co-working pour les indépendant·es
- Distribution de paniers type Amap
- Lieu de diffusion de l'information locale



Association E.J.C., créée durant l'étude

Le Tiers-Lieu de St Denis de Gastines

Equipement - Tiers Lieu

Commune & Associations

Descriptif du concept

- Synergie entre acteurs (municipalité + Au Foin de la Rue + CC de l'Ernée + habitant.es de la commune) + Inspirations (visites) et étude de faisabilité
- Activités : loisirs, bénévolat, travail + un lieu offrant des espaces de rencontre.
- Gouvernance : 1 COPIL + 1 poste communal à mi-temps + des GT thématiques

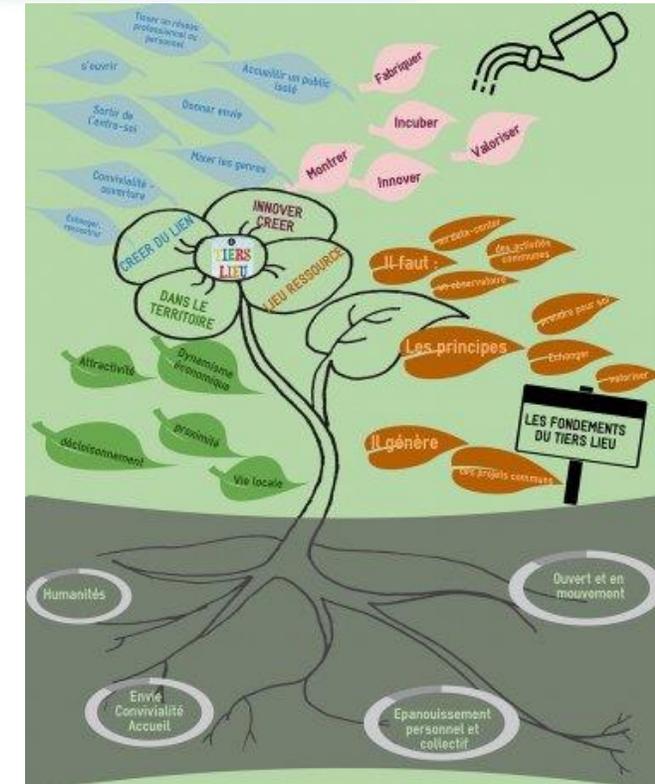
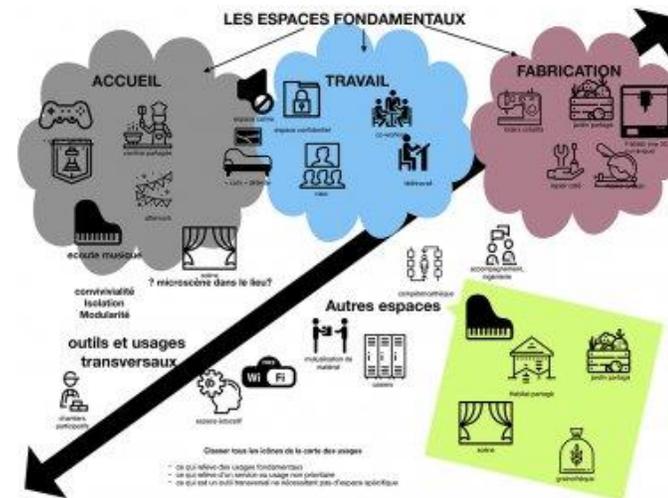


Source : Site de St-Denis-de-Gastines

Source : Page Facebook du Tiers-Lieu

| |
|------------------------------|
| <i>Commune</i> |
| Saint-Denis-de-Gastines (53) |
| <i>Année de création</i> |
| 2018 |

| |
|-----------------------------|
| <i>Population communale</i> |
| 1 548 habitant.es |
| <i>Budget</i> |
| — |



LE HORPS : ANIMER LE CENTRE-BOURG ET STIMULER LE LIEN SOCIAL

3a

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|--|--|---|---|--|
| Définir précisément les activités qui seront dans le tiers-lieu | Co-responsabilité entre : <ul style="list-style-type: none"> • Commune • Un groupe de travail citoyen (citoyen·nes engagé·es dans le projet) | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Agent·es de la mairie • Groupe de travail citoyen | Court terme | <ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail agent public dédié • Temps bénévole du groupe de citoyen·nes engagé·es • Voir la diapositive sur les options de financement (ci-après) | 3 |
| Rendre possible l'utilisation du bâtiment derrière le bureau de poste : négociation avec les occupants actuels | Commune | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Occupants actuels du bâtiment | Moyen terme | | 4 |
| Dossier de financement pour la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment derrière le bureau de poste | Commune | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Possibilité d'AMO dédiée | Court terme | <ul style="list-style-type: none"> • Si réalisé en régie : temps de travail agent·e / élu·e • Si prestation d'une AMO dédiée : 1500€ /2000€ approx. | 2 |
| Réhabiliter et aménager le bâtiment derrière le bureau de poste | Chantiers participatifs [Voir fiche inspiration Joinville, présentée dans l'axe 1] | Co-responsabilité entre : <ul style="list-style-type: none"> • Commune • Groupe de travail citoyen | <ul style="list-style-type: none"> • Elu·es • Groupe de travail citoyen • Habitant·es • Ecole | Long terme | <ul style="list-style-type: none"> • Temps de réunions (organisation) • Temps d'animation des chantiers • Matériaux |
| | Marché de maîtrise d'œuvre | Commune | <ul style="list-style-type: none"> • Entreprise choisie | Long terme | <ul style="list-style-type: none"> • Estimation : 83 000 € • Voir diapositive sur les options de financement (ci-après) |

LE HORPS : METTRE EN PLACE UN LIEU À USAGES MULTIPLES (« TIERS LIEU ») DANS LE CŒUR DE BOURG

3a

Comment financer ce tiers lieu ?

→ Programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens. AMI Fabrique des territoires » (Etat) : AMI permanent

AMORÇAGE

Subvention d'amorçage (sur 2 ou 3 ans)
→ Constitution d'équipe et équilibre économique

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Travaux d'acquisition et d'aménagement pour créer leur espace

PARTAGES ET INSPIRATIONS

Outils communs
Inspirations
Partage d'expériences

75 000 à 150 000 €
maximum sur 3 ans, avec
50 000 € maximum par an

CHAILLAND

Animer le centre-bourg et stimuler le lien social

CHAILLAND : REDONNER À L'ANCIEN PRESBYTÈRE UNE VOCATION SOCIO-CULTURELLE PLUS LARGE

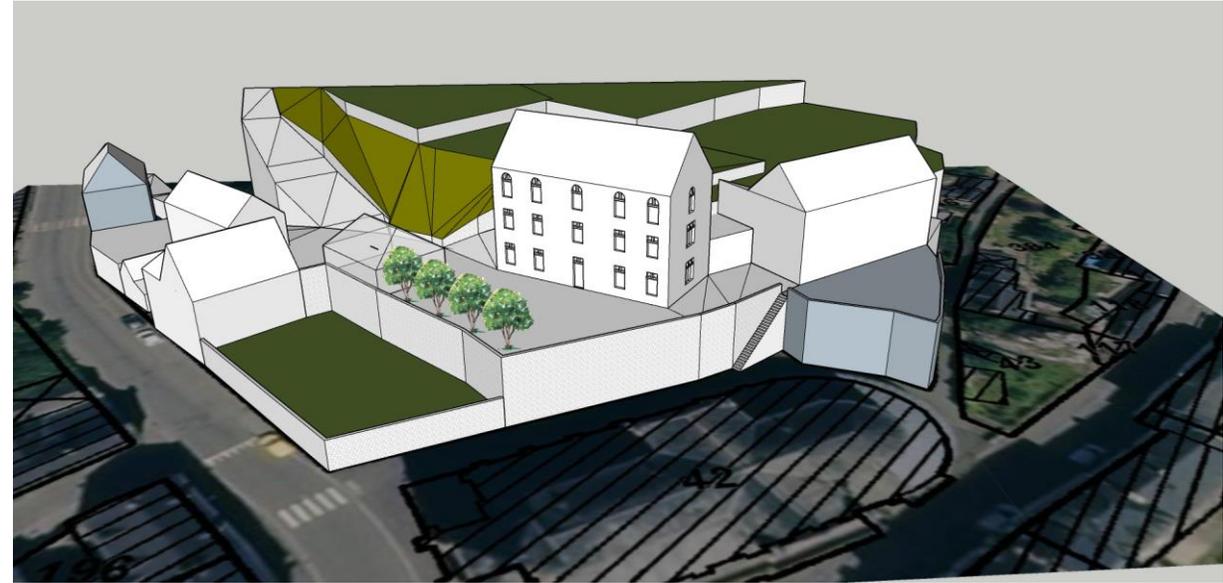
3c

Éléments introductifs :

- Bâtiment remarquable, en cœur de bourg
- Problématiques d'accessibilité et de sécurité
- Association *Les amoureux de Chailland* (maquette) + le Foyer des Jeunes (juill. 2019)

Les **résultats** attendus :

- Valoriser ce lieu emblématique de la cité
- Doter la commune d'un lieu socio-culturel à usages multiples



Au stade actuel :

- Menus travaux de sécurisation du bâtiment (changement d'huisseries cassées...)
- Autoriser l'occupation des 2 premiers niveaux du bâtiment (accessibles PMR) → vie culturelle locale et tourisme

A plus long terme :

- Programmation de rénovation du bâtiment à partir des usages développés

CHAILLAND : REDONNER À L'ANCIEN PRESBYTÈRE UNE VOCATION SOCIO-CULTURELLE PLUS LARGE

3c

INSPIRATION → l'Hôtel Pasteur (Rennes)



→ ouvrir le presbytère aux habitant·es, associations, écoles, etc., → occupation spontanée → développement d'activités diverses, libres



- Prendre soin du lieu face à l'œuvre de délabrement du temps
- Offrir un lieu associatif, d'expérimentation culturelle, sociale, et de rencontre
- Donner une image innovante et attractive de la commune
- Préfigurer les travaux





REQUALIFIER L'ESPACE
PUBLIC

en pensant aux piétonnes

LE HORPS

Dynamiser l'espace public

LE HORPS : DYNAMISER L'ESPACE PUBLIC



Éléments introductifs :

Un aménagement conçu dans les années 60 :

- une chaussée d'une largeur de 8 mètres
- la rue qui traverse le centre comporte les caractéristiques d'une route départementale
- des espaces piétonniers résiduels et discontinus

Les **résultats** attendus :

- Un centre-bourg plus agréable pour les habitant·es
- Des aménagements propices aux mobilités douces (marche, cycles...)
- Des relations entre les commerces et services et l'espace public



3 espaces distincts existants structurent le projet de requalification du cœur de bourg

Requalification de l'espace public



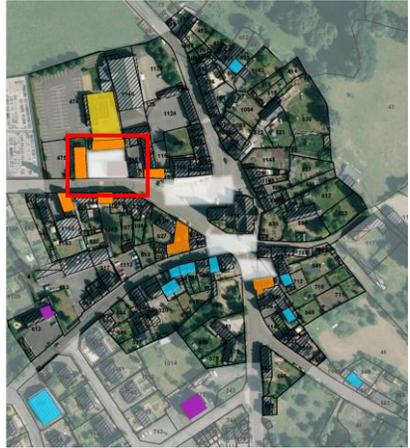
Éléments introductifs :

- Circulation à 30 km/h
- Chaussée réduite à 6m – 6m50
- Signalétique dédiée aux commerces, services et équipements

Estimation du coût global du projet de réaménagement du bourg :

- Enfouissement des réseaux: **190 000€**
- Aménagement voirie (sols, mobiliers urbains, candélabres, plantations) : **270 000€**





1/ Secteur Mairie



Stationnements

Accès mairie

Bancs

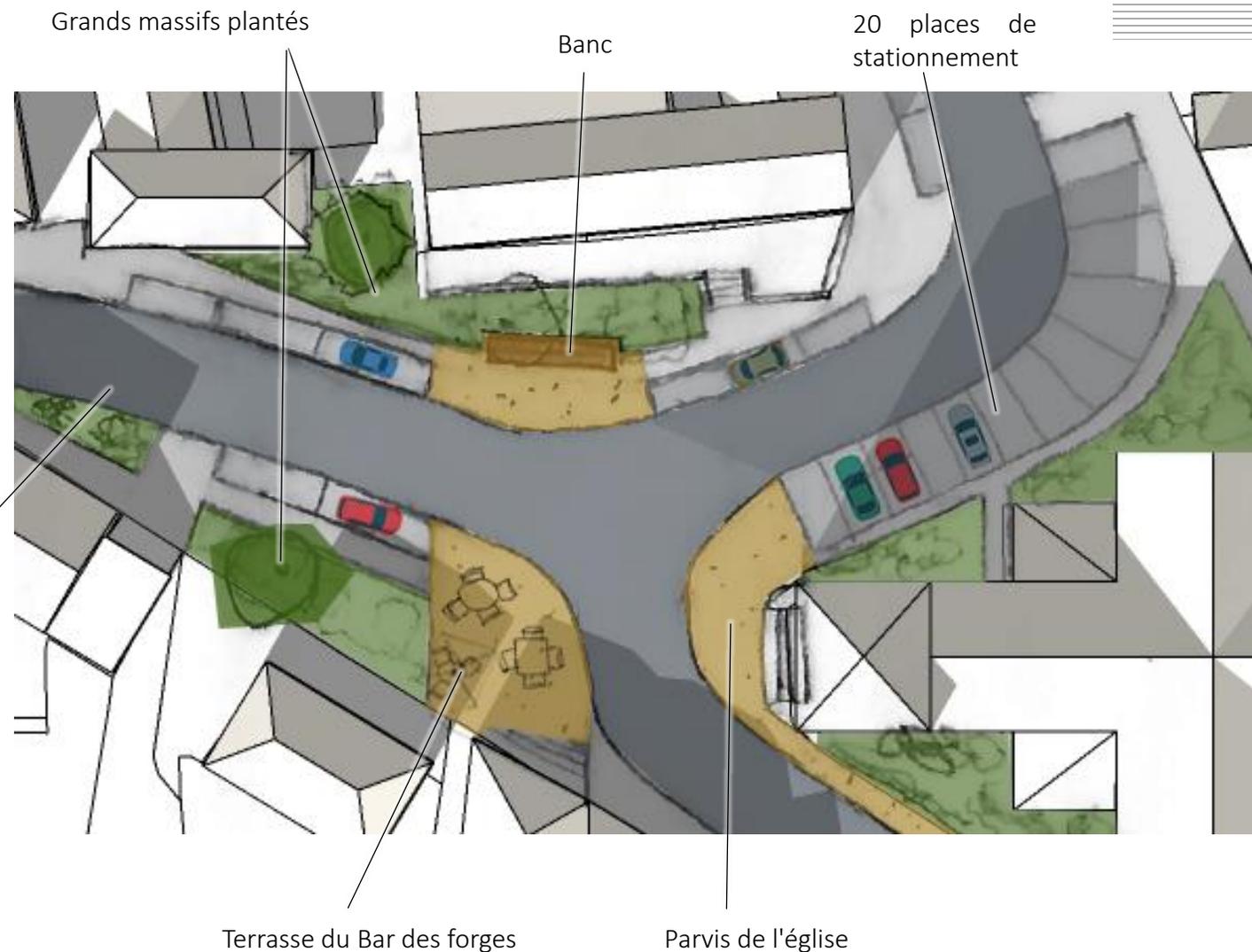


Stationnements réservés à la clientèle du salon de coiffure

LE HORPS : REAMENAGER LE CENTRE-BOURG

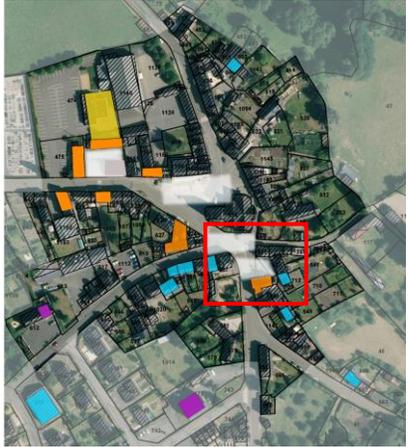
4a

2/ Secteur Eglise / Bar des Forges



LE HORPS : REAMENAGER LE CENTRE-BOURG

4a



3/ Secteur épicerie



CHAILLAND

Reconnecter les différentes parties du bourg

CHAILLAND : RECONNECTER LES DIFFÉRENTES PARTIES DU BOURG

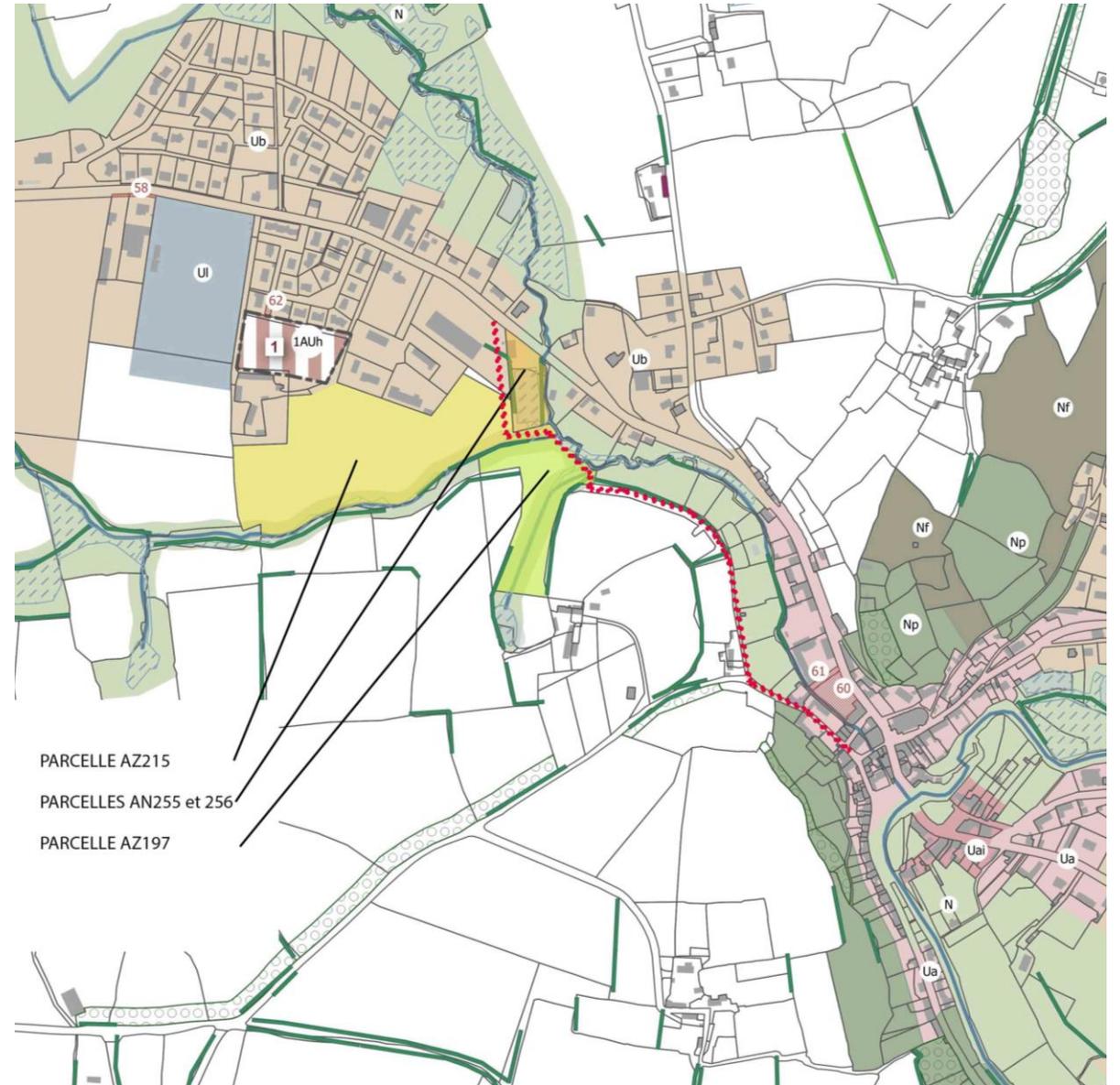
Éléments introductifs :

- Déconnexion entre les différentes parties du bourg
- Difficultés pour les habitant-es du "haut" pour se rendre dans le bourg à pied



3 actions :

- 1) L'ouverture d'un chemin pédestre empruntant en partie un vieux chemin existant et peu exploité
- 2) La requalification de la voirie de l'axe principal (tronçon qui relie les 2 zones du bourg – en particulier à hauteur des écoles)
- 3) Un pedibus pour les enfants



CHAILLAND : CRÉER UN CHEMINEMENT ENTRE LE COEUR DE BOURG ET LES LOTISSEMENTS DU NORD-OUEST

2a

Les **résultats** attendus :



- Rendre accessible le cœur de bourg à tous les habitant·es
- Diminuer l'effet d'isolement dû aux ruptures dans la structure du bourg.

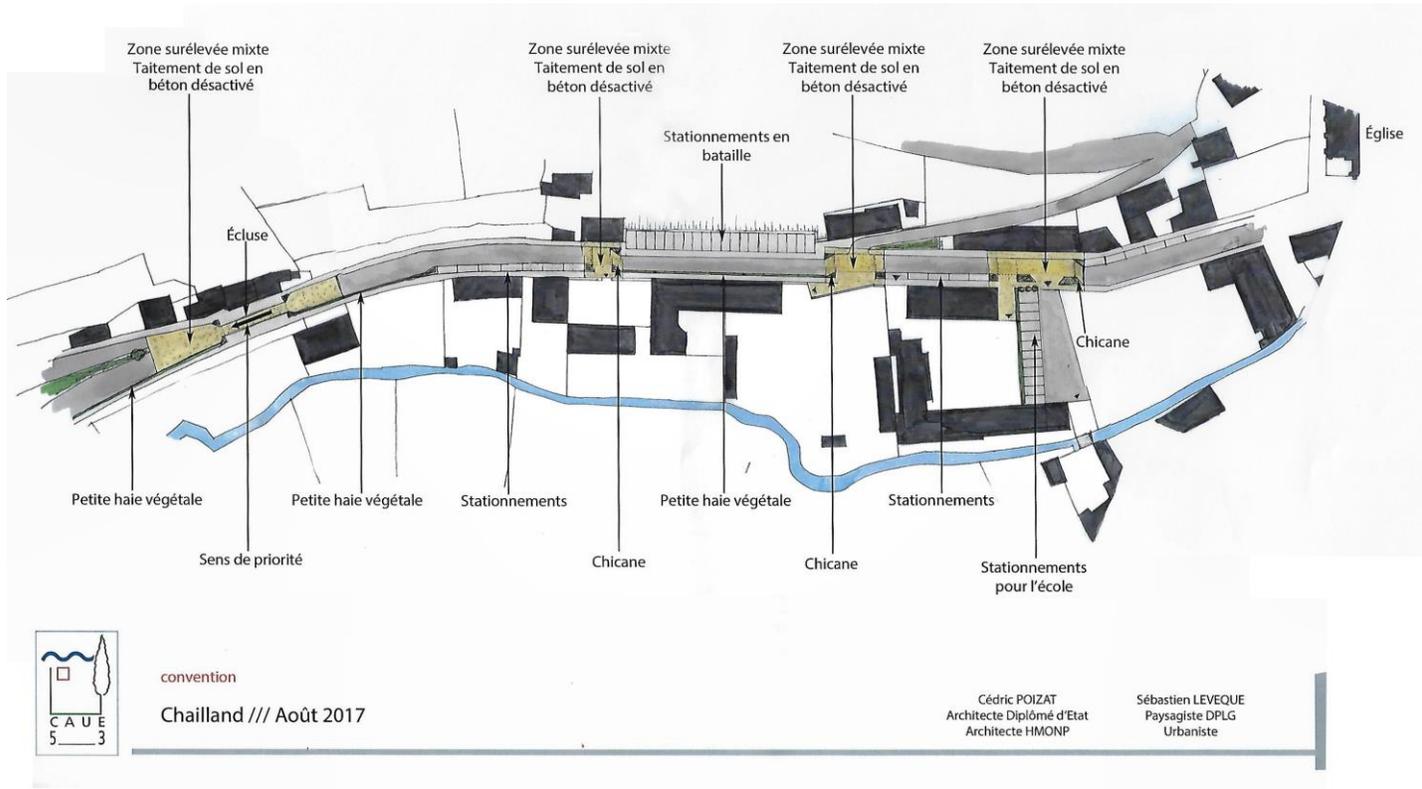


| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|---|---|--------------------------------------|--|---|
| Négocier avec le propriétaire du champ que traverse le potentiel cheminement, en vue d'un accord pour le traverser (sur une longueur très limitée) | Elu-es | Propriétaires des parcelles AZ0197 et AZ0215 | Court terme | - | 2 |
| Renforcer le chemin existant (empièrrement) | Services techniques | Agent des services techniques ou entreprise | Court terme | Longueur: 320m Largeur: 3m 15€/m ² soit environ 15 000€ | 1 |
| Terrasser et empierrer une largeur de chemin entre la rue de Saint-Hilaire et le chemin existant | Services techniques | Agent des Services techniques ou entreprise | Court terme | Longueur: 250m Largeur: 3m 25€/m ² soit 18 500€ | 1 |



CHAILLAND : REQUALIFIER ET RÉAMÉNAGER LA RD165 DEVANT LES ÉCOLES

2b



Les résultats attendus :

- Sécuriser la sortie des écoles
- Sécuriser le cheminement entre le cœur de bourg et le principal quartier résidentiel.



| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen-nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|---|---|--------------------------------------|---|---|
| Finaliser l'étude de maîtrise d'œuvre amorcée (choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre déjà réalisé) | Elu-es | Bureau de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagiste, VRD | En cours | - | - |



DIVERSIFIER L'OFFRE
DE MOBILITE

LE HORPS

Diversifier l'offre de mobilité

LE HORPS : METTRE EN PLACE UN SERVICE CITOYEN DE COVOITURAGE (EN LIGNE ET PHYSIQUE)

5a

Éléments introductifs :

- 92.4% des ménages possèdent au moins 1 
- + de 70 % utilisent un véhicule personnel pour se rendre au travail
- TC aux horaires limitées
- Vélo pour les loisirs ou déplacements courts



→ Service citoyen de covoiturage (numérique + physique)

→ Dimension solidaire (personnes âgées et/ou isolées)

Les **résultats** attendus :

- Voitures individuelles plus remplies (< autosolisme)
- Solidarité concernant les problématiques de mobilité
- Interconnaissance
- Réduction des GES ; économies



METTRE EN PLACE UN SERVICE CITOYEN DE COVOITURAGE (EN LIGNE ET PHYSIQUE)

5a

| Tâches à effectuer pour la mise en place de cette action | Qui est responsable de sa mise en œuvre ? | Qui y participe ? (Partenaires, citoyen·nes...) | Temporalité (court/moyen/long terme) | Quel est son coût ? (financier, humain) | Difficulté de mise en œuvre (de 1 à 5*) |
|--|--|---|--------------------------------------|--|---|
| Mettre en place un service via le site internet de la commune / les réseaux sociaux | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es Bernard Bénard (administrateur de la page Facebook « Le Horps mon village ») | | Court terme | <ul style="list-style-type: none"> Coût d'un développement web sur le site internet | 2 |
| Afficher l'offre de service de covoiturage sur la place centrale, avec possibilités de s'inscrire et dépôt de coordonnées | <ul style="list-style-type: none"> Citoyen·nes | <ul style="list-style-type: none"> Services techniques | Court terme | <ul style="list-style-type: none"> Temps de travail agent·e technique Coût d'un affichage protégé | 1 |
| Campagne de communication dans la commune pour faire connaître la démarche / le nouveau service | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es | <ul style="list-style-type: none"> Commerçant·es (pour diffusion) | Court terme | <ul style="list-style-type: none"> Coût des impressions d'affichage | 1 |
| Installation d'un arrêt covoiturage matérialisé (type arrêt de bus) pour permettre le covoiturage « spontané » (notamment sur la route de Lassay) | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es | <ul style="list-style-type: none"> Elèves de l'école (chantier participatif) | Moyen terme | <ul style="list-style-type: none"> Temps de préparation élu·es/enseignant·es Coût matériaux nul si matériaux de récupération | 2 |
| Enclencher la mise en place de ce service à l'échelle intercommunale, en s'appuyant sur la Loi LOM (Loi d'orientation des Mobilités, de décembre 2019) | <ul style="list-style-type: none"> Elu·e représentant·e à l'intercommunalité | | Moyen terme | <ul style="list-style-type: none"> Temps de réunions | 2 |
| Identifier les personnes âgées ayant besoin de ce type de service, grâce notamment à l'ADMR | <ul style="list-style-type: none"> ADMR Groupe de citoyen·nes mobilisé·es | <ul style="list-style-type: none"> Elu·es | Court terme | <ul style="list-style-type: none"> Temps bénévole | 2 |

CHAILLAND

Diversifier l'offre de mobilité

CHAILLAND : METTRE EN PLACE UN « PEDIBUS »

Le principe

= accompagner les enfants sur le trajet domicile-école, à pied, encadrés par des parents + endroits déterminés et un horaire précis.

→ Opportunité avec la requalification de la RD165 devant les écoles



Source photo : mairie de Gagnac s/ Garonne

Les **résultats** attendus :

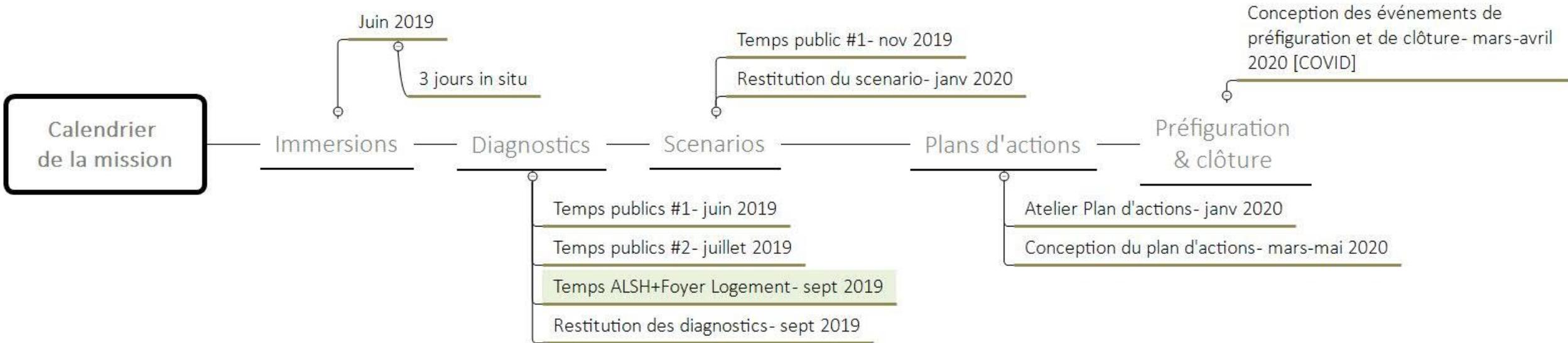
- > voiture
- Santé des enfants
- Dimension pédagogique : préservation de l'environnement





RETOURS
MÉTHODOLOGIQUES
CRITIQUES

CALENDRIER DE LA MISSION



LE PILOTAGE DE LA DEMARCHE

1/ L'architecture du pilotage de la démarche



Les avantages :

- Liberté et indépendance



Les difficultés :

- Lisibilité des interlocuteur·ices
- Accompagnement du Super COFIL
- Rôle des COFIL locaux
- Rôle du maître d'ouvrage officiel (Mayenne Communauté)



Préconisations

Préciser dès le lancement de l'étude les responsabilités et rôles de chacun·e.

2/ L'équilibre entre participation citoyenne et arbitrages politiques

Un parti pris fort, affirmé dès l'appel d'offre de marché public : le caractère participatif de l'étude, et cela de bout en bout.



Les avantages :

- Expérimentation à grande échelle
- Mise en mouvement des acteurs
- Etude réellement participative et transparente



Les difficultés :

- Des va-et-vient insuffisants entre participatif et arbitrages
- Remise en question de la légitimité des contributions participatives (prééminence du vote en conseil municipal)



Préconisations

- Des va-et-vient réguliers entre participatif et arbitrages
- Clarifier avec les communes le cadre de la démarche participative : légitimité des contributions participatives ?

LE CADRE DE LA DEMARCHE

1/ La philosophie de la démarche

- Ouverture
- Transparence



Préconisations

- Conserver cette philosophie ouverte, faisant confiance à la démarche pour faire émerger des idées / des projets, sans présager de tel ou tel aménagement avant même d'avoir commencé l'étude.
- Rendre public l'ensemble des productions de l'étude (diagnostic, scénarios, plan d'actions)

2/ Le calendrier

- Calendrier électoral : à double tranchant : un intérêt redoublé VS une frilosité + doutes pour l'équipe (que deviendra le travail réalisé ?) + devoir de réserve des élu·es...
- Calendriers connexes à l'étude (projets / travaux / études en cours)



Préconisations

- Vigilance concernant le calendrier : éviter une période pré-électorale (surtout si conflictualité)
- Transparence quant aux informations liées aux études / travaux / projets engagés, et aux études déjà réalisées, dès le lancement de l'étude

LE CADRE DE LA DEMARCHE

3/ Les acteurs

- Mobilisation large des acteurs du territoire
- Participation quasi nulle des jeunes (15-25 ans) ; sous-représentation des agriculteur·ices
- Importance de la mobilisation des commerçant·es et des représentant·es associatif·ves
- Importance de l'appui de certaines compétences externes (Syndicat des Eaux du Bassin d'Ernée, Service Eau et Biodiversité, Service Prévention des Risques, DDT 53...)



Préconisations

- Temps dédiés aux jeunes
- Prévoir un volet spécifique sur l'agriculture, pour tenter de l'inclure de manière transversale
- Associer étroitement les commerçant·es et les associations à la démarche
- Intégrer des acteurs du territoire extérieurs à la commune (Communauté de communes, DDT, Petites Cités de caractère, ABF, EPFL...) aux COFIL locaux.



LE CADRE DE LA DEMARCHE

4/ Les outils

L'immersion et les entretiens

- Etape cruciale dans le lancement de l'étude
- Importance de la préparation/la mobilisation en amont

La maison du projet

- Importance d'un lieu totem : visibilité de la démarche, lieu de rencontre et d'échange, outil d'émulation de la démarche, dimension symbolique de la réouverture d'un lieu vacant
- Difficultés lorsqu'un tel lieu n'existe pas : à Chailland, « itinérance » du lieu de rdv : difficultés d'organisation à chaque événement ; diminution de la lisibilité pour les participant-es

Le diagnostic en marchant + Les ateliers participatifs

- Formats pertinents, permettant participation et exploration

La communication

- Le parti d'une communication décalée, en adéquation avec l'objectif de toucher un large public.
- Un nom pour la démarche au Horps, qui a pris et est resté

Préconisation

- Prendre le temps d'organiser des **entretiens avec les acteurs locaux** dès le lancement d'une démarche de revitalisation
- Identifier **un lieu dédié à la démarche**, de préférence un local commercial vacant facilement accessible, visible et identifiable ; **Susciter la curiosité** dans l'aménagement extérieur ou profiter de la vitrine
- Donner **une identité à la démarche** pour faciliter son appropriation par les habitant-es (noms, visuels)
- **Adapter les supports et médias** au profil de population visé
- Rechercher un « **équilibre** » entre **appellations classiques et rassurantes** (« réunion publique », « concertation ») et **éléments plus percutants** (visuels et médias décalés)



LE CADRE DE LA DEMARCHE

5/ L'accompagnement au changement

- Rupture avec des modèles traditionnels dans le cadre de l'étude (ex : lotissement, modèle traditionnel du commerce rural, modes de déplacements, etc.)
- Cahiers d'inspiration
- Quid d'un accompagnement au changement ?



Préconisations

- Prévoir des **temps d'inspiration, de découverte** d'initiatives "atypiques", sortant des modèles connus : **visites pédagogiques** par exemple
- Prévoir un **accompagnement au changement**, en particulier à partir de la phase scénarios - accompagnement soutenu par l'**APESS 53** par exemple

Merci !
